

(CARA'MAG')

HIVER 2018

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE - N° 34



Développement et attractivité

*Un plan d'action
pour transformer l'économie locale*

La création d'un « village ». Les travaux de la gendarmerie communautaire implantée à La Tremblade s'achèvent. Le nouvel équipement financé par la CARA et le Département doit être livré en décembre. Il accueillera en février les militaires et leurs familles dans les 27 logements dotés d'un jardinet et d'un garage. L'ensemble des bâtiments est destiné à regrouper les deux brigades de gendarmerie de Royan et La Tremblade, ainsi que la brigade navale et son matériel d'intervention, dans un ensemble conçu comme un « village » par le cabinet d'architectes BPG et associés.

édito



Que retenir de l'actualité en cette fin d'année ? Sur notre territoire comme partout en France, les « gilets jaunes » ont manifesté leur mécontentement, exacerbé par le prix du carburant. En zone rurale, beaucoup d'entre nous n'ont pas d'autre choix que de prendre leur voiture pour aller travailler ou faire les courses. Mais ce moyen de transport, qui n'est pas le moins polluant, nous coûte toujours plus cher, avec un prix de revient au kilomètre exorbitant : de 0,33 € à 2,50 € selon les modèles, nous rappelle l'Argus.

Comment nous déplacer autrement ? Depuis 2009, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique ne cesse de renforcer son réseau de transports en commun. Après celle de Royan, la CARA s'apprête à transformer la gare de Saujon en pôle d'échanges multimodal. Un schéma cyclable est lancé, pour inciter chacun d'entre nous à préférer la bicyclette pour les petits trajets du quotidien, quand plus de la moitié de nos déplacements en voiture font moins de 2 kilomètres ! Plan énergie climat, plan de déplacements urbains, schéma de cohérence territoriale... De nombreuses actions menées par la CARA poursuivent un même but : proposer des alternatives à la voiture individuelle, réduire la distance entre le lieu de travail et d'habitation, limiter l'étalement urbain, renforcer les centres-villes.

Comment transformer notre économie locale, trop dépendante du tourisme de masse et de son éphémère saisonnalité ? Au cours des prochaines années, la CARA va aussi consacrer d'importants moyens pour soutenir les entreprises créatrices d'emplois salariés permanents, les commerces de centre-ville, les activités industrielles et tertiaires à forte valeur ajoutée, l'élevage ou le maraîchage bio. Ce plan stratégique vous est présenté dans ce numéro, où vous retrouverez aussi quelques-uns des acteurs qui font vivre au quotidien nos centres-bourgs.

Je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes et une bonne année 2019.

Jean-Pierre TALLIEU
Président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

sommaire

ACTUALITÉS

- 4-5 Un conseil communautaire resserré
- 6 Assainissement, déchets
- 7 Quand les artistes se prêtent au jeu
- 8-9 Production locale d'énergie
- 10-11 Gare de Saujon et schéma cyclable
- 12-13 Développement agricole
- 14-15 Nautisme
- 16 Aménagement du territoire

DOSSIER DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ

- 17 Un plan d'actions pour transformer l'économie locale
- 18-19 Quatre filières pour diversifier l'économie locale
- 20-21 UP ! Le Carré des entrepreneurs
- 22-23 Soutenir l'animation du commerce local

PORTFOLIO

- 24-29 Le goût de la proximité

TERRITOIRE

- 30-31 Créer sa boîte avec l'ADIE
- 32-33 Préserver la ressource en eau
- 34-35 Innovation : avion hybride et récifs artificiels
- 36-37 Vie des communes
- 38-41 Retour sur... les Sentiers des Arts

MAGAZINE

- 42-44 Agenda des communes
- 45 Publications locales
- 46 La parole aux élus
- 47 Ulysse et compagnie

Magazine de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
Direction de la communication : 107, avenue de Rochefort - 17201 Royan Cedex. Tél. 05 46 22 19 20. **Web :** www.agglo-royan.fr
Courriel : contact@agglo-royan.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Tallieu **Directeur de la communication :** Antoine Bigot. **Comité de rédaction :** Antoine Bigot, Christine Busani, Cécile Ducos, Alexandre Garcia, Marion Gotthilf, Catherine Gueydan, Laurent Pinaud, Laurent Piquet **Rédacteur en chef :** Alexandre Garcia. **Rédaction :** Sébastien Auriac (p.8-9), Sophie Carolus (p.16), Alexandre Garcia, Valérie Daviet (p.30-31, 42-44), Cécile Ducos (p.6), Vanille Ligner (p.13), Fabien Paillot (p.32-33, 35), Stéphanie Poissac (p.18-19). **Photos :** Antoine Bigot, Philippe Blachier, Claire Blondel, Christine Busani, Romain Carré, Valérie Daviet, Pierre Delaunay, Cécile Ducos, Alexandre Garcia (couverture), Estelle Gironnet / CD17, Sébastien Husté, Vanille Ligner, Muriel Mesnard, Stéphane Papeau, Jean-Paul Renaudie / Balloide, Gilles Saulnier, Yoshi Power Shot.

Création graphique : Symaps **Conception :** Laurent Pinaud
Illustrations : Les ateliers UP+ de SCE (p.10), SIG CARA (p.11), Openstreetmap / CARA (p.16), Laurent Pinaud (p.47)

Impression : Maury imprimeur / Tirage : 56 100 ex. / **Distribution :** La Poste. **N° ISSN :** 2107-5476 / **N° ISSN (en ligne) :** 2107-6960

Tous droits de reproduction réservés.



Un conseil communautaire resserré

Le nombre de conseillers siégeant au conseil communautaire est passé de 73 à 63 depuis le 21 septembre, en vertu de nouvelles règles applicables à la suite de l'élection anticipée organisée en juin dans la commune des Mathes.



L'élection municipale anticipée, qui a eu lieu les 10 et 17 juin dans la commune des Mathes-La Palmyre, a rendu caduc l'accord local qui fixait le nombre des conseillers siégeant au sein de la Communauté d'Agglomération Royan-Atlantique (CARA). Le dispositif introduit par la loi du 9 mars 2015 prévoit en effet, « en cas de renouvellement intégral ou partiel du conseil municipal d'une commune membre, [...] une nouvelle détermination du nombre et de la répartition des sièges de conseiller communautaire », en fonction de la population de chaque commune. Un nouvel accord local se révélant moins favorable, c'est une répartition dite « de droit commun » qui a été retenue : en vertu d'un arrêté préfectoral du 20 juin 2018, le nombre de conseillers com-

munautaires est ainsi passé de 73 délégués titulaires à 63. Dix communes (Arvert, Chaillevette, Cozes, Étaules, La Tremblade, Les Mathes, Meschers-sur-Gironde, Semussac, Saint-Romain-de-Benet et Vaux-sur-Mer) ont perdu un siège et ont dû procéder, au sein de leur conseil municipal, à une nouvelle élection parmi les délégués sortants. La ville de Royan a de son côté gagné un siège, et compte désormais 14 délégués avec l'élection de Gérard Filoche. Enfin, toutes les communes ne disposant que d'un siège de conseiller communautaire bénéficient à présent d'un suppléant, dont le nombre total est passé de 17 à 22.

La composition du conseil communautaire suite à l'arrêté préfectoral du 20 juin 2018 se présente ainsi :

ARCES-SUR-GIRONDE

- Jean-Paul ROY (Titulaire)
- Chantal ROUÏL (Suppléante)

ARVERT -1

- Michel PRIOUZEAU Michel (T)
- Daniel TROTIN (T)

BARZAN

- Robert MAIGRE (T)
- Jean-Pierre FORGET (S)

BOUTENAC-TOUVENT

- Philippe BRÉMAUD (T)
- Nelly PINET (S)

BREUILLET

- Jacques LYS (T)
- Monique RENAUD (T)

BRIE-SOUS-MORTAGNE

- Maurice GIRERD (T)
- Gil RÉTAIL (S)

CHAILLEVETTE -1

- Noël-Vincent GRIOLET (T)
- Sylviane SANCHEZ (S)

LE CHAY

- Thierry SAINTLOS (T)
- Jean-Claude MALISSEN (S)

CHENAC-SAINT-SEURIN D'UZET

- François DELAUNAY (T)
- Christian COCHAIN (S)

CORME-ÉCLUSE

- Olivier MARTIN (T)
- Christophe VILAIN (S)

COZES -1

- Daniel HILLAIRET (T)
- Patricia CHAIGNEAULT (S)

L'ÉGUILLE-SUR-SEUDRE

- Roger GUILLAUD (T)
- Dominique MAJOU (S)

ÉPARGNES

- Élisabeth MARTIN (T)
- Christian MELLIER (S)

ÉTAULES -1

- Vincent BARRAUD (T)
- Béatrice WATRIN (S)

FLOIRAC -1

- Michel VALLÉE (T)
- Josette RIFFAUD (S)

GRÉZAC

- Bernard POURPOINT (T)
- Marc RENOULLEAU (S)

MATHES (LES) -1

- Anne-Marie BASCLE (T)
- Jean-Pierre CARON (S)

MÉDIS

- Yvon COTTERRE (T)
- Annick CANOVA (T)

MESCHERS-SUR-GIRONDE -1

- Dominique DECOURT (T)
- Francine MARIAUD-VRIGNAUD (T)

MORNAC-SUR-SEUDRE

- Gilles SALLAFRANQUE (T)
- Jacky HALLARD (S)

MORTAGNE-SUR-GIRONDE

- Jean-Louis FAURE (T)
- Michel CAILLON (S)

ROYAN +1

- Patrick MARENGO (T)
- Didier QUENTIN (T)
- Marie-José DAUZIDOU (T)
- Marie-José DOUMECQ (T)
- Philippe CAU (T)
- Marie-Noëlle PELTIER (T)
- Pierre PAPEIX (T)
- Didier BESSON (T)
- Dominique BERGEROT (T)
- Nelly SERRE (T)
- Gérard FILOCHE (T)
- Gérard JOUY (T)
- Jean-Michel DENIS (T)
- Régine JOLY (T)

SABLONCEAUX

- Lysiane GOUGNON (T)
- Gilberte CHARRY (S)

SAINT-AUGUSTIN

- Francis HERBERT (T)
- Pierre BERNARD-BARTHE (S)

SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE

- Jean-Marc BOUFFARD (T)
- Janine MACKOWIAK (T)
- Pierre SALLE (T)
- Micheline MESNARD (T)

SAINT-PALAIS-SUR-MER

- Claude BAUDIN (T)
- Isabelle PRUD'HOMME (T)
- Jean-Pierre HERVOIR (T)

SAINT-ROMAIN-DE-BENET -1

- Serge ROY (T)
- Thérèse LAGNIEZ (S)

SAINT-SULPICE-DE-ROYAN

- Martial de VILLELUME (T)
- Ghislaine GUILLEN (T)

SAUJON

- Pascal FERCHAUD (T)
- Eileen ISNARD (T)
- Dominique TONNAY (T)
- Mariette ADOLPHE (T)
- Lionel ARCHAMBEAU (T)

SEMUSSAC -1

- Michèle CARRÉ (T)
- Christophe GUITTON (S)

TALMONT-SUR-GIRONDE

- Stéphane LOTH (T)
- Émile LARDENNOIS (S)

TREMBLADE (LA) -1

- Jean-Pierre TALLIEU (T)
- Christine VIVIEN (T)
- François PATSOURIS (T)

VAUX-SUR-MER -1

- Danièle CARRÈRE (T)
- Jean-Michel GRASSET (T)

RETOUR EN LIGNE SUR 50 ANS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Les communes adhérentes, les grandes réalisations, les faits marquants... Alors que notre intercommunalité, créée le 25 octobre 1968, célèbre cinquante années de solidarité entre les communes, la CARA vous propose de redécouvrir cette histoire sur son site www.agglo-royan.fr/50ans. Vous y retrouverez dans une frise chronologique toutes les grandes réalisations, mais aussi l'évolution de la carte intercommunale et les faits qui ont marqué notre territoire depuis cinq décennies. Cette animation numérique restera disponible sur le site Internet de la CARA, où chacun pourra contribuer à l'enrichissement de cette mémoire commune. N'hésitez pas à nous envoyer vos remarques ou photos d'archives à contact@agglo-royan.fr à l'attention du service communication « frise des 50 ans ».



ASSAINISSEMENT

À Saint-Palais-sur-Mer, questions-réponses en direct de la station d'épuration

Après la journée portes ouvertes organisée le 24 mars à la station d'épuration des Mathes-La Palmyre, une visite guidée a été organisée le 26 octobre à l'unité de traitement de Saint-Palais-sur-Mer. Cette nouvelle ouverture au public devait permettre de répondre aux nombreuses questions du collectif Estuaire pour tous, invité à la suite d'une première rencontre avec sa présidente, Maryse Sinsout, accompagnée de quelques membres du conseil d'administration en septembre dernier.

Les différentes étapes des traitements des files eau, boues et air ont ainsi été présentées aux visiteurs de façon pédagogique puis de manière très concrète avec chiffres à l'appui. Les techniciens ont notamment expliqué comment la modernisation continue des équipements de la station, depuis sa mise en service en 1976, lui confèrent aujourd'hui souplesse et sécurité d'exploitation. Plusieurs autres sujets ont été abordés au cours de l'après-midi, le jeu des questions-réponses se poursuivant sur le réseau d'assainissement, le schéma directeur d'assainissement, la réutilisation des eaux traitées, la désodorisation ou encore la qualité des eaux de baignade.



**QUALITÉ DES EAUX DE BAIN-
GNADE.** Les interdictions de baignade enregistrées cet été sur plusieurs communes du littoral sont-elles liées au rejet dans l'océan, au Puits de l'Auture, des eaux traitées par la station de Saint-Palais-sur-Mer ? « Les analyses de la qualité des eaux de baignade, effectuées cet été par l'Agence régionale de santé (ARS), montrent depuis le début de la saison 2018 une dégradation de la situation globale, sans explication spécifique, sur les communes de Meschers-sur-Gironde, Saint-Georges-de-Didonne, Royan, Vaux-sur-Mer et Saint-Palais-sur-Mer, indique Jean-Marc Bouffard, maire de Saint-Georges-de-Didonne et

vice-président de la CARA en charge de l'assainissement. Cette situation nous a d'ailleurs conduits avec mes quatre autres collègues maires à solliciter des investigations sur l'estuaire auprès du préfet de région afin d'en déterminer les causes. Les analyses de l'ARS attestent en revanche que les plages situées juste en aval du rejet d'eaux traitées au Puits de l'Auture présentent cette année encore d'excellents résultats. » Depuis de nombreuses années, les plages de La Grande Côte, des Combôts et des Pins de Cordouan sont classées en A et de qualité excellente. « C'est donc que la station n'a pas eu d'impact sur la qualité des eaux de baignade », rappelle Jean-Marc Bouffard.

DÉCHETS

Identification des conteneurs d'ordures ménagères pour les professionnels

Le nouveau marché pour la collecte en porte-à-porte des déchets (ordures ménagères, emballages recyclables, journaux et déchets verts) attribué le 14 avril 2017 à la société Coved prévoit l'installation de puces électroniques sur les 2 000 conteneurs

des professionnels (artisans, commerçants, associations, administrations) soumis à la redevance spéciale. Après une période de test fin 2018, la généralisation de cette mesure permettra une facturation à la levée de bac.

Quand les artistes se prêtent au jeu

Entre la rentrée scolaire et les vacances de la Toussaint, plus de 750 élèves issus d'une quinzaine d'établissements scolaires du territoire ont visité l'exposition **Alben à la Maison des Douanes** de Saint-Palais-sur-Mer. Écoliers, collégiens, lycéens... Plusieurs dizaines d'entre eux ont même eu l'opportunité de participer à un atelier animé par l'artiste, comme les 24 élèves de CE2 de l'école de Saint-Palais-sur-Mer.

Accompagnés de leur enseignante Élisabeth Plu, ceux-ci ont pu découvrir la technique du pochoir, le 11 octobre, avant de donner quelques coups de bombes de peinture sur une œuvre originale ramenée à l'école.



À l'ancienne gare d'Arvert, les écoliers du village ont de leur côté réalisé une fresque avec de la mousse végétale, en suivant une technique apprise par Fabrice Pressigout. Originaire de Charente, celui-ci fait partie des 19 artistes invités sur les **Sentiers des Arts** : les voyageurs ont pu apercevoir ses person-

nages de cinéma réalisés avec de la mousse sur les murs de la gare d'Arvert. Au cours du mois d'octobre, plus de 1 000 écoliers et collégiens sont allés découvrir ces œuvres originales et éphémères, installées dans les gares de l'ancienne ligne du Chemin

de fer de la Seudre. Des classes entières, comme celles des écoles de Grézac, Corme-Écluse ou Arces-sur-Gironde, ont pu emprunter le Train des Mouettes entre Saujon et La Tremblade pour ce voyage artistique hors du commun.





Un plan pour booster la production locale d'énergie

Des panneaux solaires ont été installés en 2016 sur trois bâtiments communautaires à Saint-Sulpice-de-Royan, Cozes et La Tremblade

Malgré son fort potentiel pour les énergies renouvelables, notre territoire ne produit que 1% de ce qu'il consomme en électricité. Afin de rattraper ce retard, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) accompagne gratuitement toutes les communes et les entreprises qui envisagent de s'équiper en panneaux solaires photovoltaïques ou en chaufferies à bois.

Le réchauffement climatique rend urgente la recherche de solutions pour remplacer les énergies fossiles et diminuer nos émissions de gaz à effet de serre. Chef de file pour la transition énergétique et le climat, la Région Nouvelle-Aquitaine multiplie les initiatives pour encourager tous les acteurs, publics et privés, à réduire leurs besoins d'énergie au maximum, et à les satisfaire par les énergies renouvelables locales.

Engagée depuis 2013 dans la lutte contre le changement climatique, la CARA poursuit localement un objectif similaire. Un programme d'actions « territoire à énergie positive » a été adopté en septembre 2017 avec un objectif ambitieux : « Couvrir tous nos besoins en énergie par des énergies renouvelables locales à l'horizon 2050 », précise Régine Joly, vice-présidente de la CARA en charge du développement durable, des énergies et du plan climat. « Pour y parvenir, il faut d'abord maîtriser nos consommations, mais aussi réduire la place de la voiture individuelle et soutenir les installations locales de production d'énergie, avec une cible de 32% d'énergies renouvelables d'ici 2030. »

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE. Un diagnostic a déjà permis de confirmer le fort potentiel de notre territoire pour certaines énergies renouvelables, comme le bois énergie (granulés, plaquettes... bien adaptés pour le chauffage des bâtiments de santé, des établissements d'enseignement ou des piscines), la géothermie ou le solaire thermique pour l'eau chaude. L'énergie solaire photovoltaïque, à partir de laquelle est produite de l'électricité, reste la plus facile à mettre en œuvre : « les panneaux peuvent être installés sur le toit des écoles, des gymnases, des centres techniques ou des grands bâtiments industriels et commerciaux », énumère Sébastien Auriac, l'un des trois conseillers énergie de la CARA. Toutefois, cette dernière ressource n'est que peu exploitée, la production photovoltaïque ne représentant que 1 % de la consommation d'électricité.

Depuis le mois de juillet, Sébastien Auriac accompagne les communes du territoire et les entreprises qui souhaitent s'implanter dans les zones d'activités économiques de la CARA. Il leur propose de réaliser une étude de potentiel photovoltaïque de leurs bâtiments, en partenariat avec le Centre

régional des énergies renouvelables (CRER). Ces études gratuites permettent d'identifier et hiérarchiser le potentiel photovoltaïque sur un bâtiment et de vérifier la faisabilité technique de l'installation. « La toiture doit offrir un espace suffisant pour l'implantation des modules avec l'orientation et l'inclinaison souhaitées, souligne-t-il. On vérifie aussi que l'ombrage ne perturbe pas le fonctionnement optimal du système. »

Trois idées reçues sur les panneaux solaires

Un système photovoltaïque permet de transformer l'énergie solaire en énergie électrique grâce aux propriétés « photovoltaïques » des matériaux utilisés. Pour revendre l'électricité produite, il est nécessaire de le raccorder au réseau électrique. Cette technologie souffre de nombreux préjugés en France, liés à la complexité du marché, des technologies et des réglementations. Les énergéticiens de la CARA tordent le cou à quelques idées reçues.

1. L'investissement dans le photovoltaïque n'est plus rentable. FAUX : 3 ou 4 m² de toiture sont suffisants pour installer des panneaux solaires, dont les prix ont beaucoup baissé au cours des dernières années. « La majorité des fabricants garantissent au moins 80% de la puissance de départ après 25 ans, pour une durée de vie comprise entre 20 et 30 ans suivant les modèles, détaille Aurélie Dupont, chargée de mission pour le plan climat énergie de la CARA. L'investissement est rentabilisé au bout de 13 à 15 ans. »

Après quelques semaines, le bilan est encourageant : une vingtaine de bâtiments présentant des surfaces d'implantation supérieures à 250 m² ont été étudiés et pourraient accueillir prochainement des panneaux solaires à Médis, Épargnes et La Tremblade.

2. Les tarifs de rachat peuvent changer pendant le contrat. FAUX : les tarifs de rachat du Kwh sont fixés à la signature du contrat entre le producteur et l'acheteur (EDF ou autre) et restent valables pendant vingt ans, soit la durée de l'accord.

3. Les panneaux solaires ne se recyclent pas : FAUX : de grands progrès ont été faits à ce niveau. En fin de vie, un panneau photovoltaïque est recyclable à plus de 90%, car il est composé essentiellement de verre (75%), d'aluminium et de plastique. La première usine française de recyclage de panneaux a été inaugurée le 5 juillet dernier à Rousset, dans les Bouches-du-Rhône. Une installation photovoltaïque met en moyenne entre une et trois années pour produire autant d'énergie qu'il a été nécessaire pour sa fabrication.

DES CONSEILS NEUTRES ET GRATUITS POUR LES PARTICULIERS

Depuis 2009, la CARA accueille dans ses locaux un Espace Info Énergie pour aider les particuliers et les professionnels à mieux maîtriser leur consommation et à oser investir dans les énergies renouvelables. L'EIE

propose des rendez-vous individuels au public, mais aussi des conférences ou des stands dans les lieux publics, pour faire mieux connaître les équipements, les matériaux d'isolation ainsi que les subventions qui peuvent accompagner la réalisation de travaux.



Conférence sur l'isolation, la ventilation et la qualité de l'air intérieur, le 18 octobre au palais des congrès de Royan

Espace Info Énergie



107, avenue de Rochefort à Royan.

Contact : Valentine Bizet,
05 46 22 19 36
v.bizet@agglo-royan.fr.

Retrouvez toutes les animations sur le site www.eie-na.org rubrique Royan Atlantique et www.agglo-royan.fr.

À Saujon, le quartier de la gare prépare sa mue



© Les ateliers UP+ de SCE

Après trois réunions de concertation, l'avant-projet de gare intermodale de Saujon a été validé le 12 octobre par les élus communautaires. Cet aménagement, financé par la CARA et Saujon, permettra de transformer les abords de la gare en pôle d'échanges et de moderniser l'une des principales entrées de la ville.

Lancé en mars 2015, le projet de gare intermodale de Saujon entre dans sa dernière ligne-droite. Après trois réunions de concertation avec les habitants, les professionnels et les usagers de la gare, un scénario d'aménagement a été retenu et validé par tous les partenaires de l'opération (services de l'État, Région, Département, commune de Saujon, SNCF, SDIS, délégataires...) avant d'être approuvé le 12 octobre par les élus communautaires.

Au titre de sa compétence mobilité, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, maître d'ouvrage, s'apprête à financer le réaménagement complet de la place de la gare. « L'objectif est de faciliter l'accès

des usagers à l'ensemble des moyens de transport (piétons, vélos, taxis, voitures, cars et bus, trains), rappelle Claude Baudin, vice-président de la CARA en charge des transports. Nous avons souhaité un aménagement confortable, accessible et fonctionnel. » De son côté, la commune de Saujon prendra à sa charge le coût des travaux de réfection de la rue Clemenceau, en se réservant la possibilité d'aménager ultérieurement l'avenue Gambetta et la rue Yves du Manoir, comprises dans le périmètre d'étude du projet. Les travaux devraient commencer en mai-juin 2019, pour s'achever mi 2020.



LE PÔLE D'ÉCHANGES DE LA GARE DE SAUJON. Parfois jugée « vieillotte et triste » par les habitants lors des réunions de concertation, la place de la gare va radicalement changer de visage. « Les trois axes routiers seront transformés en plateau pour faciliter la traversée piétonne », indique Mathieu Broussan, responsable du service transports à la CARA. L'ensemble de l'espace public sera ainsi traité « à plat », de la façade de la gare à celle du restaurant situé en face. Au centre, une voie sera réservée aux bus et bordée de deux quais, intégrés au parvis. Une grande attention sera portée à la qualité des matériaux et à l'amé-

nagement paysager, constitué de massifs arborés. La place pourra accueillir une trentaine de vélos, dans une consigne sécurisée et un parking dédié.

L'ensemble du stationnement des véhicules sera regroupé sur le parking de la gare, le long de la rue Clemenceau et sur l'avenue Gambetta. Celui-ci disposera de deux entrées séparées pour le stationnement de courte ou de longue durée.

Situé en zone bleue, le parking de courte durée sera desservi par une voie dépose-minute. Il comptera une vingtaine de places, dont plusieurs réservées aux taxis, aux personnes à mobilité réduite et aux véhicules électriques. Soixante voitures pourront se garer dans le parking gratuit de longue durée, qui sera équipé de trois ombrières recouvertes de 600 mètres carrés de panneaux photovoltaïques.

VOIE VERTE RUE CLEMENCEAU. La rue Clemenceau conservera le stationnement des véhicules en bataille, au pied des platanes. Une voie verte sera créée du côté de la voie ferrée, bordée par une large bande composée d'un massif de plantes vivaces et de graminées. Trois grands espaces de stationnement seront conservés pour les poids-lourds, côté commerces.

Pour faciliter la circulation aux abords du passage à niveau, un sens unique sera instauré au début de la rue Clemenceau, le triangle formé avec la rue de Normandie et la route de Royan fonctionnant comme un rond-point.

Ce nouveau pôle d'échanges multimodal représente un investissement de 2,1 millions d'euros hors taxe, comprenant les acquisitions foncières, les études et les travaux. Le coût de l'aménagement de la rue Clémenceau, supporté par la ville de Saujon, s'élève de son côté à 500 000 euros HT.

Le schéma cyclable est lancé

Comment permettre aux cyclistes du territoire de circuler confortablement et dans de bonnes conditions de sécurité ? En partenariat avec les communes, le Département, la Région et les services de l'État, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique a lancé le 25 septembre la révision de son schéma directeur cyclable. Cet outil de programmation et de planification a pour but d'encourager les aménagements cyclables et la pratique du vélo, notamment dans tous les déplacements du quotidien. Il prévoit pour cela de développer les voies de circulation en faveur des cyclistes, de sécuriser les infrastructures existantes, d'améliorer la signalétique, l'offre de stationnement, les services ou la formation liés à la pratique du vélo.

INFRASTRUCTURES CYCLABLES ET ZONES DE CIRCULATION APAISÉE



© SIG - CARA

VISION D'ENSEMBLE. « Les infrastructures réalisées depuis dix ans par les communes et le Département l'ont été essentiellement pour le tourisme, rappelle Claude Baudin, vice-président en charge des transports à la CARA. Nous voulons aujourd'hui organiser la continuité des itinéraires existants pour créer un maillage cohérent à l'échelle de la communauté d'agglomération. Le schéma cyclable nous donne un cadre qui servira pour les futurs aménagements. Nous pourrions ainsi encourager les déplacements du quotidien en proposant aux usagers un réseau cyclable continu, homogène, sécurisé et équipé. » Un diagnostic des 535 kilomètres de voies dédiées à la pratique du vélo (dont 230 km en site propre) ayant été réalisé, tous les acteurs du schéma cyclable vont désormais travailler ensemble pour définir le réseau « cible » vers lequel ils veulent tendre. Le schéma cyclable permettra également de définir les outils mis à disposition des aménageurs pour sa mise en oeuvre (charte d'aménagement), ainsi que les modalités de financement et de gouvernance.

■ Particuliers et associations ont un rôle à jouer dans l'accompagnement de ce projet. À ce titre, la CARA souhaiterait mener un travail collaboratif avec une ou plusieurs associations locales en lien avec la pratique cyclable. Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à envoyer vos idées ou propositions à l'adresse suivante : transport@agallo-royan.fr

Un pôle pour transformer les produits locaux

Pour soutenir les éleveurs et les maraîchers, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique va ouvrir en 2020 un atelier de découpe, de transformation et de conditionnement de viande et de légumes sur la zone d'activités économiques La Roue 2 à Saujon. Il sera loué aux producteurs et géré par eux-mêmes.

Comment soutenir les agriculteurs du territoire ? « Nous avons engagé depuis plusieurs années une réflexion sur le meilleur moyen de venir en aide aux producteurs locaux, particulièrement les éleveurs qui traversent une crise sans précédent, déplore Jean-Pierre Tallieu, président de la CARA. On a exploré toutes les pistes pour proposer quelque chose de viable et de cohérent. » De ces premières rencontres est né, en 2016, le projet de créer un pôle de transformation des produits locaux, susceptible de faciliter le travail des éleveurs tout en leur permettant d'augmenter la valeur ajoutée de leurs produits. « Il n'y a pas d'atelier de transformation géré par des producteurs en Charente-Maritime, constate Yann Viaud, éleveur de porcs et de bœufs à Saujon. Le plus proche se trouve à Coulon, dans le Marais poitevin, mais il n'est pas adapté à toutes les carcasses. Actuellement, je dois faire appel à quatre ateliers différents pour transformer ma viande, ce qui entraîne 400 kilomètres de déplacements. »

MOBILISATION DE PRODUCTEURS. Cet atelier de transformation a fait l'objet de plusieurs études de faisabilité, financées par la CARA, avec, pour certaines, une participation financière du fonds européen agricole pour le développement de l'économie rurale dans le cadre du programme LEADER. Le groupe de travail réunissant plusieurs agriculteurs est également allé visiter des équipements de même nature en Bretagne, en Haute-Vienne ou en Haute-Garonne pour affiner la dimension et l'équipement du futur outil. Il s'agira d'un bâtiment agroalimentaire d'une surface d'environ 420 m² qui sera construit sur la zone d'activités économiques La Roue 2 à Saujon, sur une parcelle de 3 600 m². Il sera équipé pour réaliser les activités de découpe, de transformation et de conditionnement de viande (bœuf, veau, agneau, porc et volaille). En complément d'activité, il pourra occasionnellement servir à la transformation de légumes. Aménagé sur une parcelle appartenant à la CARA, le projet représente un investissement de 1,4 million d'euros HT.

LA QUALITÉ SANS ADDITIF. L'atelier sera loué à un collectif de six producteurs, réunis au sein d'une société d'exploitation créée par eux. Chaque éleveur restera propriétaire de sa marchandise et gardera la maîtrise de sa commercialisation en circuits courts. L'embauche d'un boucher à temps plein est prévue au démarrage de l'activité. « Le gros avan-



Yann Viaud, éleveur de porcs et de bœufs à Saujon, doit parcourir plus de 400 kilomètres pour transformer sa viande

tage, c'est que les producteurs seront les patrons, résume Etienne Morel, producteur de viande bovine et de fromage de brebis à Sablonceaux. Ils pourront décider de la façon dont ils veulent que leur viande soit découpée, en maîtrisant la qualité et les délais. » À eux six, les éleveurs devraient pouvoir fournir de 50 à 60 tonnes par an, loin du volume plafond d'activité possible de l'atelier de près des 150 tonnes annuelles. « Nous sommes assez pour lancer le projet, calcule Yann Viaud, persuadé que d'autres professionnels se joindront au collectif. Pour adhérer, il faudra avoir envie de travailler avec les autres. Chacun pourra intervenir sur la chaîne de production comme il le souhaite, avec un objectif de qualité, sans autre ajout que des épices. La viande que l'on produit n'a pas besoin d'additifs, de colorants ou de conservateurs, ce qui nous donne la certitude d'éviter les allergènes. Du sel, du poivre, c'est tout, et c'est délicieux. »



L'apprentissage du goût

LE CHOCOLAT À L'HONNEUR À SAUJON. Les élèves des écoles maternelles de Saujon (La Taillée, la Seudre et Gambetta) ont pu jouer les explorateurs et maîtres chocolatiers, du 8 au 12 octobre, à l'occasion de la semaine du goût. Boris Blandineau, artisan chocolatier, est en effet venu avec son épouse leur faire découvrir les origines géographiques et agricoles du chocolat. Chacun a d'abord pu observer, toucher et sentir le cacao de Martinique et du Vietnam sous toutes ses formes - de la cabosse au gwo-kako en passant par la fève et le grué de cacao. Et comme tout bon chocolatier en herbe qui se respecte, les élèves ont ensuite goûté et apprécié cinq chocolats différents (Dulcey 32% de cacao, Biskelia 34%, Bahibé 46%, Itakuja 55% et Guanaja 70%). Le sourire et la gourmandise pouvaient se lire sur les lèvres de ces apprentis de 3 ans. « Ce genre d'activité créative permet de développer l'éveil sensoriel et gustatif des enfants » souligne Rooney Peypouquet, gestionnaire de la restauration scolaire à Saujon, à l'initiative du projet soutenu par la municipalité et les équipes pédagogiques. Les petits explorateurs ont également mis la main à la pâte en confectionnant des roses des sables, des chamallows enrobés et des mendiants aux fruits secs, avant de repartir avec leurs créations.



ATELIER CULINAIRE AU MARCHÉ DE ROYAN. Pas de chocolat pour les enfants du relais Accueil petite enfance du secteur ouest, mais une dégustation très particulière au marché de Royan : tous les mardis du mois d'octobre, les chefs des restaurants de l'association *Saveurs d'ici* y ont fait découvrir leurs recettes, concoctées avec les bons produits fournis par les commerçants du marché. Présidée par Christian Lavigne, l'association mise sur la qualité, la fraîcheur et la proximité des produits sublimes par les chefs, tous achetés dans un rayon de 70 kilomètres autour de Royan.



Le 23 octobre, les enfants ont pu goûter aux délicieuses créations de Yannick Prunier, chef du restaurant le Presbytère à Épargnes

Accompagnés vers le haut niveau



Les élèves de la section voile du lycée Cordouan entraînés au catamaran par Joëlle Moreau, enseignante référente, Dominique Malochet (chef de base au Cercle nautique de Meschers) et Nicolas Neau (chef de base Saint-Georges voile)

Une antenne du pôle d'entraînement régional de voile a été créée sur le territoire pour développer la pratique compétitive en catamaran. Une vingtaine de collégiens et lycéens en section sportive en bénéficient depuis septembre.

Dominique Malochet a dû revoir ses plans. En ce vendredi de novembre, un vent trop faible souffle sur le plan d'eau de Saint-Georges-de-Didonne. L'après-midi sera donc consacré à des exercices de conduite, « où les barreaux auront les yeux fermés ». À son signal, les élèves de la section voile du lycée Cordouan enfilent un masque et se laissent guider par leur coéquipier. « Cela permet de retrouver deux choses importantes en catamaran : la communication et la sensation, celle de la vitesse, de la glisse et de l'enfoncement dans l'eau », détaille l'entraîneur du Cercle nautique de Meschers-sur-Gironde.

ARMATURE SPORTIVE. Quatre ans après la création de deux sections sportives de voile légère au collège Émile Zola et au lycée Cordouan de Royan, la formation des futurs champions s'accélère. La Ligue de voile Nouvelle-

Aquitaine s'est rapprochée de la CARA pour développer localement une antenne de son pôle d'entraînement régional (PER) dédiée au catamaran. La nouvelle structure a fait l'objet d'une convention avec la CARA, qui soutient depuis 2007 les clubs et les sportifs au titre de sa compétence « activités nautiques ». « Les pôles d'entraînement régionaux servent à améliorer les résultats en compétition, explique Jean-Pierre Tallieu, le président de la CARA. La Ligue a choisi le bassin royannais pour cette implantation, car nous y disposons déjà d'une solide armature sportive. »

En pratique, le PER accueille une vingtaine d'élèves en section sportive ainsi que des coureurs licenciés dans les clubs proches. Ces compétiteurs bénéficient d'une préparation physique et de trois entraînements par semaine, dispensés par les enseignants de l'Éducation nationale et les techniciens du Cercle nautique de Meschers et de Saint-Georges Voiles. Autre avantage de cette mutualisation des moyens : « la coupure hivernale est réduite du 15 décembre au 15 janvier, ce qui permet de garder le bénéfice des entraînements et la motivation



des jeunes », souligne Arnaud Goichon, technicien au service nautisme de la CARA. À court terme, l'objectif est clair : des podiums régionaux et nationaux.

EXPERTISE DU HAUT NIVEAU. Depuis le mois de septembre, la CARA s'est attaché les services d'un technicien reconnu du pôle France voile de La Rochelle, chargé d'apporter son expertise aux deux clubs spécialisés en catamaran. À 33 ans, Mickaël Borde a déjà une longue expérience des structures fédérales et de la compétition au très haut niveau. À bord du zodiac, il n'intervient pas directement lors des entraînements, mais ne perd pas un geste des manœuvres effectuées par les collégiens ou lycéens. « L'objectif, c'est de gagner du temps et de faire mieux ensemble », avance celui qui a déjà supervisé l'équipe de France féminine senior en laser. À long terme, son rôle consiste aussi à inscrire dans la durée la formation des meilleurs sportifs de proximité, premières recrues du Pôle Espoir de La Rochelle.

Un vivier de talents

Une trentaine de jeunes sportifs, licenciés dans des clubs du territoire, ont été distingués par la CARA, le 24 novembre, pour leurs résultats au cours de la saison 2017-2018.

Canoë-kayak Saujon : Tom Babin et Titouan Doreau (cadets, 3^e aux championnats de France de descente sprint et champions de France de slalom et de descente classique). Tom fait partie de l'équipe de France espoir. Entraîneurs : Frédérique Merle, Philippe Babin et Jean-Christophe Pelletant.

Surf Club Royan Atlantique : Laora Brossard (Surf poussin, 3^e de la Rip Curl Grom Search) ; Kenzo Lamoureux (Surf benjamin, 3^e de la Rip Curl Grom Search) ; Timothée Constant (Surf cadet, 1^{ère} année ; dans le top 20 français, il s'entraîne au pôle espoir à Biarritz) ; Mila Vialaneix (Surf junior ondine, 5^e au championnat de France à Hossegor). Entraîneurs : Alexis Lelièvre, Benoit Naulin et Olivier Roy.

Régates de Royan : Louane Duveaux Mézières (Optimist - 1^{ère} benjamine au critérium de bassin à Port-Maubert et 3^e à la finale départementale à La Rochelle) ; Antoine Guintard et Dorian Cazalas Moreau (Dériveur RS Féva, champions de ligue et 7^e au championnat de France flotte collective dériveur double). Entraîneurs : Damien Beaugendre, Jean-François Houyoux, Marc Lagord, Yann Lucianaz, Frédéric Zimmermann, Thibaut Rolain.

Cercle Nautique de Meschers : Gabryelle Ricou et Liza Le Rhun (Catamaran SL 15.5, meilleurs espoirs féminins) ; Louan Schmidt et Oscar Marcouiller (Catamaran SL 15.5, meilleurs espoirs masculins) ; Luc Benard et Yanis Debrosse (Optimist, meilleurs espoirs en devenir) ; Bazile Ricou (CVM) et Sacha Pernès (SGV) (Catamaran Tyka, champions de France minimes en juillet à Martigues). Entraîneurs : Véronique Percher,

Joé Moal, Franck Tiffon-Terrade et Dominique Malochet.

Saint Georges Voiles : Ilona et Emma Chollet (planche à voile, 28^e et 14^e au championnat de France, Ilona vice-championne de France en planche techno) ; Émilie Caduc (char à voile Promo, 3^e au championnat de France) ; Manon Audinet (SGV) et Moana Vaireaux (SNO Nantes) : équipe de France Olympique en catamaran Nacra 17, 11^e à l'Eurosaf de Palma (ESP) et 14^e à la Sailing World Cup à Hyères. Entraîneurs : Colin Thomas, Thierry Eveillé et Nicolas Neau.

Centre Nautique Charline Picon de La Tremblade : Gautier Neau (Optimist benjamin, 1^{er} lors de la régates de bassin nord Gironde à La Rochelle) ; Pablo Desbouis (Optimist minime, 1^{er} à l'étape de La Rochelle du championnat de ligue, 1^{er} à la coupe régionale de la ligue Nouvelle Aquitaine) ; Adam Caillaud (Laser, dans le groupe d'entraînement du pôle Espoir à La Rochelle, 4^e au demi-national de Crozon et 7^e au championnat Atlantique à Brest) ; Enzo Balanger et Gautier Tallieu (dériveur 420, s'entraînent au pôle Espoir à La Rochelle, vainqueurs de la coupe régionale de la ligue Nouvelle Aquitaine, champions de France intersérie dériveur à Biscarosse, 4^e aux championnats

du monde jeunes en Chine, 4^e aux championnats du monde open en Australie, vice-champions d'Europe au Portugal) ; Hugo Feydit (Voile habitable et Moth à Foil, vainqueur du national Moth à Foil 2018, champion de France Elite de Match Racing en J80 et 4^e aux championnats du monde SB20 en Australie). Entraîneurs : Bruno Patarin, Dimitri Neau et Isabelle Orduna.

Élite : Aurélien Morandière, Alban Morandière et Brice Petit (Saint Georges Voiles) respectivement 1^{er}, 2^e et 3^e aux championnats du monde de char à voile en classe 5 sport. Olivia Lys (Latitude Char) : championne du monde en char à cerf-volant à Borkum en Allemagne. Alexis Hillairet (Latitude Char) : champion du monde de voile sur glace et sur neige à Lathi en Finlande. Alex Ozon (Régates de Royan) : vainqueur de la Transquadra, transatlantique en solitaire avec un record de l'épreuve en 13j. 1h. 14m. et 15s. Tom Besson Gazon (Association sauvetage et secourisme Royan Atlantique) : 3^e aux championnats d'Europe junior individuel en 50 m. Mannequin et champion d'Europe par équipe avec l'équipe de France.



Le schéma de cohérence territoriale (SCoT), un outil d'aménagement du territoire et une stratégie de préservation de la biodiversité

Le SCoT est chargé de planifier, au niveau local, un réseau cohérent de continuités écologiques (réservoirs de biodiversité et corridors écologiques), afin de préserver durablement la biodiversité.

Ainsi, il ne s'agit plus de protéger uniquement des îlots de nature au sein de territoires de plus en plus fragmentés, mais au contraire de mailler l'espace non urbanisé, en intégrant les milieux naturels, les espaces agricoles et les espaces de nature en milieu urbain.

À travers un travail partenarial, les acteurs du territoire ont pu apporter leur regard, leur exper-

tise et formuler des propositions pour la construction d'une véritable armature écologique, appelée techniquement la trame verte et bleue (TVB), qui préserve la biodiversité et encadre les choix d'aménagement urbain.

Afin de limiter la fragmentation des espaces naturels et de préserver tous les espaces au maintien de la biodiversité, 4 grands types de territoires d'exception ont été identifiés sur la CARA :

- Les forêts et bois ;
- les zones humides ;
- les espaces de bocage ;
- les pelouses sèches.

Ces territoires d'exception sont reliés entre eux par des liaisons naturelles qui permettent les circulations de la faune et de la flore sauvages.

Renseignez-vous et exprimez-vous sur le projet de territoire en venant visiter l'exposition au siège de la CARA (107 av. de Rochefort à Royan), grâce au site internet www.agglo-royan.fr (onglet aménagement) ou envoyez vos observations par mail à scot@agglo-royan.fr



À La Tremblade, l'entreprise Burg emploie 35 salariés permanents pour la fabrication du vinaigre Fuchs

Le constat issu des récents travaux de diagnostic territorial n'est guère rassurant : notre économie locale est peu diversifiée. Elle continue à dépendre fortement de l'activité touristique, soumise au phénomène saisonnier, alors que le tourisme de masse est en perte de vitesse. À l'exception de l'ostréiculture et de la viticulture, peu de filières ont leurs plus grands débouchés en-dehors du département. Le secteur industriel, pourvoyeur d'emplois salariés permanents, reste marginal. Alors que deux tiers des 5 000 entreprises locales n'ont aucun salarié, les entreprises de taille intermédiaire (250 salariés et plus) se comptent sur les doigts de la main. La cherté du foncier, le manque de bureaux et l'enclavement constituent autant de freins à l'implantation des entreprises sur notre territoire, où le taux de chômage est supérieur de deux points aux moyennes régionales et départementales. Le niveau de qualification des actifs est assez faible, l'Agglomération ne comptant qu'une seule formation post-bac (BTS).

« **SE FIXER UN CAP** ». Face à ce constat, l'enjeu est de taille. « *Il est absolument nécessaire de sortir de l'économie d'opportunité et de se fixer un cap, un positionnement, une cible*, explique Pascal Ferchaud, vice-président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique en charge du développement économique. *La CARA a mené jusqu'à*

présent des actions économiques traditionnelles, comme l'aménagement de parcs d'activité, sans disposer d'une stratégie globale à long terme. Le travail mené depuis quatre ans nous permet de disposer aujourd'hui d'une feuille de route, pour conduire des actions et transformer notre économie locale. »

Élaboré depuis 2014 par le service développement économique de la CARA, le projet économique de territoire a été adopté le 19 décembre 2017 par les élus communautaires. Ce document prévoit une série d'actions pour conforter le tissu artisanal et commercial existant, mais aussi diversifier l'économie locale et la faire monter en gamme. « *Sur cinq ans, la CARA va consacrer 1 million d'euros pour structurer des filières d'activités industrielles et tertiaires à forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois plus qualifiés*, annonce Pascal Ferchaud. *Notre volonté est de faire de l'agglomération Royan Atlantique une destination économique attractive et reconnue.* »

Soutien ciblé aux entreprises, accompagnement des porteurs de projet, optimisation des capacités d'accueil... Ce dossier vous présente les actions entreprises pour doter le territoire d'une économie dynamique, mais également résolument engagée dans le développement durable.

Quatre filières d'avenir pour diversifier l'économie locale

Le projet économique de territoire prévoit une cinquantaine d'actions pour moderniser et faire monter en gamme les entreprises locales.



Entreprise Mulot à la Tremblade

Pour éviter la dispersion des moyens accordés au développement économique, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique a fait le choix de soutenir en priorité les entreprises d'un nombre limité de filières d'activités au fort potentiel de développement.

1. **L'économie circulaire**, c'est-à-dire la réutilisation de matériaux rejetés par d'autres activités pour la production de nouveaux biens, apparaît comme une filière d'avenir, déjà soutenue par l'État et la Région Nouvelle Aquitaine. Notre territoire produit en effet un volume important de déchets de bois, susceptibles d'alimenter une filière bois-énergie par une transformation en granulats. Si l'**étude de faisabilité** lancée par la CARA est concluante, l'Agglomération pourrait soutenir l'implantation de **recycleries** et d'une **unité de transformation du bois**.

2. **L'économie du bien-vivre**. La démographie locale, caractérisée par une surreprésentation des seniors et un vieillissement croissant de la population, fait naître des besoins en produits et services pour le maintien à domicile, le confort, la mobilité, la sécurité et l'accroissement du bien-être à tous les âges. Pour y répondre, la CARA s'est engagée dans le soutien à l'innovation en matière de domotique, d'adaptation des logements, de loisirs ou encore de transports.

3. Les objectifs de montée de gamme et de diversification de l'économie locale nécessitent également de soutenir l'essor du **service aux entreprises**



Surfilm à Médis

et de **l'économie numérique**, aujourd'hui embryonnaires. « Ces secteurs du tertiaire supérieur peuvent apporter aux entreprises existantes des compétences clés pour innover, former les salariés, prospecter de nouveaux marchés ou s'ouvrir à l'international », souligne Xavier Pasteau, responsable du service développement économique de la CARA. Pour les accompagner, la CARA prévoit de **créer des lieux adaptés à leur mode de travail** (espaces de co-working), notamment au sein de la Maison des Entreprises qui verra le jour rue de l'Électricité à Royan. Financé par la CARA, cet équipement économique réunira tous les acteurs de l'appui aux entreprises et les porteurs de projet entrepreneurial.

4. Le territoire de la CARA est d'ores et déjà investi par le secteur des **industries de la création et de la culture** (ICC), qui compte près de 700 opérateurs économiques recensés (compagnies et créateurs d'art, graphistes et professionnels de l'image, prestataires techniques, producteurs, diffuseurs, lieux d'enseignement artistique, etc.). Sur ce terreau favorable, la **création d'un cluster créatif et culturel** (pôle de compétitivité) est envisagée pour aider les entrepreneurs à se structurer en filière professionnelle, source d'attractivité, de création de richesse et d'emplois.

Renforcement des liens avec la métropole bordelaise, création d'un réseau d'ambassadeurs, marketing territorial... Au total, ce sont 52 fiches-actions qui composent le projet économique. « Nous prévoyons d'évaluer l'avancée des actions tous les trois ans, explique Pascal Ferchaud. Certaines

d'entre elles sont aujourd'hui à l'arrêt ; certaines poursuivent leur route et d'autres ont déjà abouti. Même si quelques sujets ne relèvent pas de la CARA, l'agglomération entend accompagner et coordonner l'ensemble de la démarche. L'objectif est ambitieux, mais atteignable. »

Vous pouvez consulter l'intégralité du projet économique de territoire sur le site de la CARA : www.agglo-royan.fr/entreprendre



Crea à Saint-Georges-de-Didonne



Thierry Bonnin, éleveur à Saint-Augustin

UN MILLION D'EUROS SUR CINQ ANS

Depuis la loi NOTRe du 7 août 2015, le versement d'aides économiques aux entreprises est une compétence exclusive des conseils régionaux. À la faveur d'une convention signée cet automne avec la Région Nouvelle Aquitaine, la CARA est toutefois autorisée à développer son propre dispositif d'aides locales, « pour faire grandir, adapter ou monter en gamme nos entreprises », résume Xavier Pasteau, responsable du service développement économique de la CARA.

Six axes. Ce dispositif est articulé autour de six axes : les aides à la création ou à la reprise d'entreprises ; les aides au conseil ; le soutien à l'investissement productif ; le soutien aux organismes concourant à la création ou à

la reprise d'entreprises (comme la Couveuse d'entreprises...) ; le soutien à la mise en place d'actions collectives et d'événementiels économiques et les aides à l'immobilier d'entreprise.

Un million d'euros y seront consacrés au cours des cinq prochaines années, dont 235 000 € en 2018. De l'agriculture aux services, tous les champs de l'économie sont concernés. « Les élus ont souhaité accroître l'efficacité des aides versées en les ciblant en priorité sur les filières définies dans le projet économique de territoire, le commerce de centre-ville, les projets créant beaucoup d'emplois ou favorisant l'innovation et la montée en gamme de l'économie », précise Xavier Pasteau.

Chèques conseil. Parmi les aides proposées, la CARA va développer les « chèques conseil », pour inciter les entreprises à se poser des questions et à y répondre pour renforcer leur développement. « Certaines voudraient par exemple prospecter de nouveaux marchés ou aller à l'international mais ne savent comment s'y prendre, indique Xavier Pasteau. Ce nouvel outil pourra les y aider. » Certains dispositifs proposés par la CARA pourront être complétés par des fonds européens Leader.

Renseignements auprès du service développement économique de la CARA au 05 46 22 19 19

Effervescence constructive

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique va créer en 2020 une maison des entreprises rue de l'Électricité, à Royan. Baptisée « Up ! Le Carré des entrepreneurs », celle-ci regroupera sur 1 000 mètres carrés un espace de co-working, une pépinière et un hôtel d'entreprises ainsi que tous les services d'appui aux porteurs de projet.



Lors de la soirée d'ouverture des 10 ans de la Journée de l'Entrepreneur, le 26 novembre à la Maison des Douanes, a été dévoilée l'identité de la future Maison des entreprises : UPI Le Carré des entrepreneurs

Depuis sa création en janvier 2017, le service Plateforme Entreprendre de la CARA a accueilli près de 400 personnes désireuses de créer, reprendre ou transmettre leur entreprise de 10 à 15% d'entre elles sont passées à l'acte en lançant leur activité. « Cela correspond à une cinquantaine d'emplois nouveaux, se félicite Pascal Ferchaud. Mais ces jeunes pousses sont fragiles, poursuit-il. Il faut les accompagner au cours des premières années. »

Sur le territoire de la CARA, il n'existe pas, à l'heure actuelle, de pépinière ou d'hôtel d'entreprises, comme on en trouve à Rochefort et bientôt à Saintes. C'est pourquoi la CARA étudie depuis 2015 la possibilité de regrouper en un seul lieu tous les acteurs de l'appui aux entreprises et aux porteurs de projet. Baptisé « Up ! Le Carré des entrepreneurs », le profil de cette « maison des entreprises »

a été dévoilé le 26 novembre à la Maison des Douanes à Saint-Palais-sur-Mer. « Nous avons choisi ce nom sur une centaine de propositions, avec les futurs utilisateurs et l'ensemble de nos partenaires économiques, a expliqué Jean-Pierre Tallieu, le président de la CARA. **Up !**, c'est la promesse d'un espace à la fois joyeux et ambitieux où chaque entrepreneur pourra expérimenter les limites de son projet avec la garantie d'une effervescence constructive et contagieuse. »

QUARTIER D'AFFAIRES. Cet espace partagé sera le premier chantier lié à l'aménagement d'un quartier d'affaires au cœur de l'agglomération, en partenariat avec la ville de Royan. D'une surface de 1 000 mètres carrés, le nouvel équipement économique sera construit rue de l'Électricité, à proximité de la gare, dans le prolongement du futur siège social de la CARA. La livraison est prévue au premier semestre 2020.

« *Le Carré des Entrepreneurs* » viendra largement compléter les services déjà apportés par la Plateforme Entreprendre : accueil, orientation et suivi des porteurs de projets, mise en réseau avec les partenaires économiques, les autres porteurs de projet et les entreprises du territoire, événementiel, prospection et intelligence économique...

Le bâtiment sera organisé autour d'un pôle d'accueil convivial et ouvert proposant aussi un service de corner shop (surfaces de ventes éphémères pour des produits ou des services innovants). Dans sa continuité, un espace de coworking, dimensionné pour une vingtaine de personnes, proposera différentes modalités de travail pour le confort de chacun (îlots de plusieurs bureaux, espace collaboratif ou box individuels). Au même étage, on trouvera l'équipe de la Plateforme Entreprendre à proximité immédiate des bureaux permanents de ses partenaires.

Deux salles de réunion spacieuses, modulables et équipées seront proposées en location à toutes les entreprises et acteurs du développement économique.

À l'étage, une quinzaine de bureaux de surface variable accueilleront les entreprises en phase d'émergence (en pépinière : moins de 2 ans) ou en phase d'accélération (moins de 5 ans). Cet étage sera agrémenté d'espaces de convivialité et d'une salle de réunion qui leur sera dédiée.

« *L'entrée au Carré des entrepreneurs des jeunes entreprises en activité depuis moins de 5 ans sera conditionnée par le caractère du produit ou du service proposé, précise Sébastien Lamy, chef du service Plateforme Entreprendre. Nous serons donc ouverts à tous les secteurs d'activité. Les activités artisanales bénéficieront du même niveau d'accompagnement au sein de bâtiments relais existants, qui seront réaménagés pour répondre au mieux à la réalité des besoins des jeunes entreprises.* »

Les futurs locaux accueilleront également de manière permanente certains partenaires de la Plateforme Entreprendre, avec l'antenne de Royan de la Chambre de commerce et d'industrie, un agent de la Chambre des métiers et de l'artisanat, l'antenne royannaise d'Espace gestion ainsi qu'une à deux antennes bancaires. Les autres partenaires seront présents, sous forme de permanence, dans un espace qui leur sera dédié. « *Notre réussite sera collégiale, souligne Jean-Pierre Tallieu. Nous ferons donc le choix d'associer les dirigeants des entreprises accompagnées, les partenaires et les co-workers, à la gouvernance, certainement sous forme de commissions de travail thématiques.* »

Une Journée de l'Entrepreneur XXL

Organisée à Saujon le 27 novembre, la dixième édition de la Journée de l'Entrepreneur a accueilli 160 visiteurs. Tout au long de l'après-midi, cinq espaces thématiques réunissant 35 exposants ont été dédiés au parcours de l'entrepreneur, du montage de projet à sa concrétisation.



Un jeu numérique participatif a réuni 70 participants le 29 novembre au centre socio-culturel Marne Yeuse à Royan. Chaque équipe devait prendre les commandes d'une entreprise virtuelle, pour progresser dans les techniques de gestion et prendre des décisions collectives en un temps limité, dans un environnement concurrentiel.



Spectacle créé pour l'occasion, **L'épopée dont vous êtes l'entrepreneur** a été présentée par la compagnie Coyote Minute en partenariat avec CREA, le 29 novembre à Saint-Georges-de-Didonne. Ce spectacle interactif a entraîné le public dans la saga drôle, poétique et décalée d'un héros des temps modernes : le créateur d'entreprise.

Appui aux communes pour l'animation du commerce local

Les élus communautaires ont défini, le 19 novembre, les cinq domaines où la CARA pourra soutenir les communes en matière de politique locale du commerce.

La loi NOTRe du 7 août 2015 a transféré aux communautés de communes et d'agglomération un bloc de compétences obligatoires relatives au développement économique, incluant « la politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ». Le législateur a souhaité clarifier cette compétence entre les communes et leur intercommunalité, en laissant toutefois aux élus locaux le soin de décider, par le biais de l'intérêt communautaire, les domaines d'actions qui vont demeurer au niveau des communes et ceux qui seront effectivement confiés à la communauté. « L'animation du commerce local et des centres-villes restera à l'initiative des maires, résume Pascal Ferchaud. La CARA pourra apporter son aide mais en aucun cas se substituer aux communes. » Adoptée le 19 novembre, la définition de l'intérêt communautaire pour la politique locale du commerce recouvre cinq champs d'intervention.

1. La mise en place d'un observatoire du commerce, pour suivre les dynamiques commerciales, notamment dans les centres-villes « Cette base de données permettra aux communes de mieux connaître, rue par rue, la composition du commerce local et son évolution », précise Xavier Pasteau, responsable du service développement économique à la CARA.

2. L'élaboration d'un document d'aménagement artisanal et commercial (DAAC) dans le cadre

du schéma de cohérence territoriale : les élus communautaires ont adopté dès 2013 ce document d'urbanisme qui définit les règles d'implantation des nouveaux commerces sur le territoire. Son objectif : mieux encadrer le développement commercial pour répondre aux besoins de la clientèle et préserver les commerces des centres-villes et centres-bourgs.

3. L'organisation régulière de séminaires ou de conférences sur la problématique commerciale : les élus communautaires auront la possibilité de tenir un débat en communauté en préalable à l'implantation d'un nouveau centre commercial ou d'une nouvelle zone commerciale. L'organisation par la CARA de colloques ou de tables rondes sur les questions commerciales a pour but d'amener tous les acteurs locaux (élus, commerçants, associations...) à réfléchir ensemble sur l'évolution d'un secteur très mouvant.

4. L'organisation territoriale des implantations commerciales en dehors des centralités délimitées dans le SCoT. Où doivent s'implanter les grandes surfaces ? Quels types de commerces manquent-ils pour répondre aux besoins de toute la clientèle ? L'objectif est ici d'organiser l'installation des commerces de manière équilibrée, en privilégiant les complémentarités entre les différents bassins de vie du territoire.

5. Le soutien technique aux opérations de redynamisation des centres-villes et centres-bourgs : la CARA pourra proposer gratuitement aux communes qui souhaitent travailler sur les dynamiques commerciales un apport d'ingénierie et/ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Saint-Georges-de-Didonne, le 23 novembre



« Nous payons le prix de l'étalement urbain »



Conférence d'Olivier Razemon sur le devenir des villes, le 28 novembre à Royan

Journaliste indépendant spécialisé dans les transports et l'urbanisme, Olivier Razemon travaille notamment pour *Le Monde*. Dans son dernier ouvrage, *Comment la France a tué ses villes* (2016), il analyse la crise urbaine qui ronge les préfectures et sous-préfectures. Le 28 novembre, il donnait une conférence à Royan, à l'invitation de la CARA.

Quel diagnostic dressez-vous de la situation actuelle de nos villes ? Si les métropoles ou les villes touristiques comme Royan s'en sortent mieux, la situation des villes moyennes et des petites villes s'aggrave nettement. Les boutiques abandonnées n'en sont qu'un symptôme. La population stagne, beaucoup de villes comptent entre 10 et 15% de logements vacants. Le niveau de vie médian est inférieur, dans les villes-centres (comme Saintes, Cognac, Angoulême ou Poitiers), à celui des communes à la périphérie. Les équipements publics quittent la ville, comme Pôle Emploi ou les hôpitaux.

Comment en est-on arrivé là ? La France est championne d'Europe de l'étalement urbain. On est en train d'en payer le prix. La ville est organisée en fonction de la voiture individuelle, et les décideurs partent du principe que tout le monde en possède une. L'urbanisme commercial a été depuis les années 1970 le moteur de ce mouvement, et il se poursuit alors que la consommation ne progresse plus vraiment. Nous n'avons plus besoin de nouvelles zones commerciales. La grande distribution ne crée pas d'emplois : avec le temps, elle fait disparaître les commerces du centre-ville ainsi que

les emplois dans les zones plus anciennes où les friches se multiplient. À Bourges, Agen ou Avignon, les maires veulent arrêter d'en créer de nouvelles, et c'est aussi la préconisation d'Alain Rousset, président de la région Nouvelle-Aquitaine.

Comment la France peut-elle sauver ses villes ?

Il n'existe pas de solution miracle, mais une série de petits pas empreints de sobriété. Ce qui m'a frappé à Pavie (Italie), Louvain (Belgique), Sion (Suisse) ou Brühl (Allemagne), c'est que tous les équipements sont en ville : les administrations, le commissariat, la maison de retraite, le stade. On peut aussi traverser la ville à pied facilement, bien au-delà du centre piéton. La revitalisation des villes n'est pas seulement liée au commerce : elle concerne aussi le logement, les équipements, l'implication des citoyens, les déplacements... Il faut « penser ville » en toutes circonstances. On peut taxer les fonds de commerce vides, comme à Dax ou Nevers, ainsi que les parkings en périphérie, où l'aménagement de l'espace revient très cher à la collectivité. Pour faire revenir les gens en ville, Joinville (Haute-Marne) finance les travaux des fonds de commerce. Un espace public agréable, avec des bancs et des toilettes publiques, donne aussi envie de venir ou de rester. On ne peut pas se focaliser uniquement sur le centre-ville, il faut se préoccuper des quartiers anciens de la ville. À Vannes, 56% des habitants viennent à pied au centre-ville. À Chartres, l'espace piéton occupe 70% des rues du centre, devenu un endroit très agréable. N'oublions pas que ce sont les gens qui font leurs courses en ville, pas les voitures !



Poissonnerie Latour



Chez Max, on y vient parfois de loin

Le goût de la proximité

Face à la concurrence de la vente en ligne et de la grande distribution, les commerces de centres-villes font de la résistance. De Saint-Augustin à Épargnes, en passant par Breuille, l'Éguille-sur-Seudre ou Cozes, le photographe Sébastien Husté est allé à la rencontre de ces commerçants ou artisans qui font vivre toute l'année les centres-bourgs de nos communes.



Quelle est la recette d'un centre-ville bien vivant, comme celui de Breuille ? Parmi les ingrédients, des commerces ouverts toute l'année, un boucher réputé, des cafés, des restaurants, un marché où faire ses courses et discuter... Ici, une petite pause au café de la Poste.





Sur le marché de Breuillet



Une fin de matinée à Saint-Augustin





À Cozes, l'épicerie d'Alain Clémenceau, au service des habitants depuis 25 ans



Le Comptoir du boucher, ouvert tous les vendredis

Grâce à la ténacité de son maire, Élisabeth Martin, la commune d'Éparges a su faire revenir des commerces au village, en proposant des locaux et en participant parfois aux travaux. Après avoir mis en gérance un restaurant dans les anciens locaux du presbytère, la commune a redonné vie à sa boulangerie et vient de transformer en salon de coiffure un local dans l'ancienne mairie

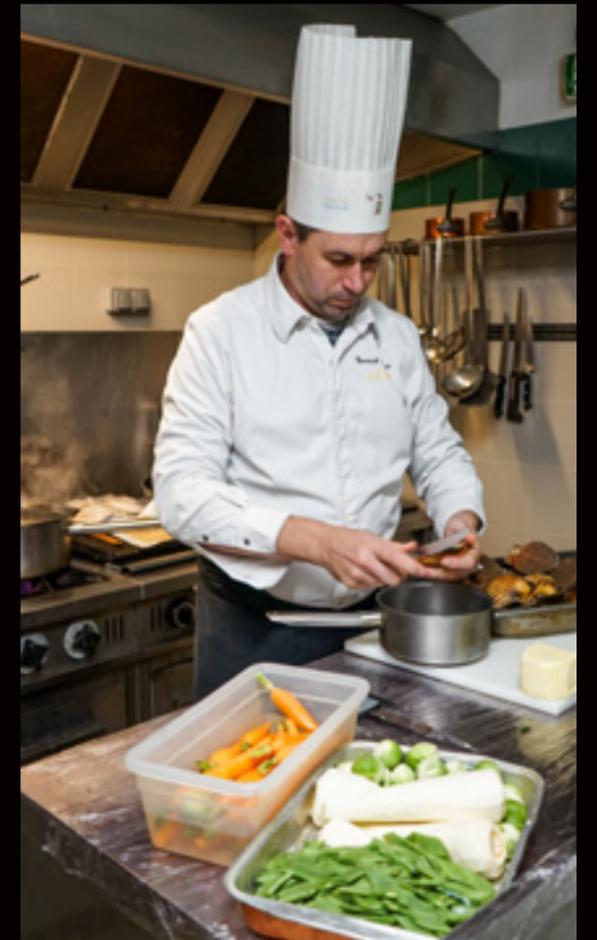


Commerces, logements et place du marché : le nouveau centre-bourg de Saint-Augustin

Au Petit Marché de l'Éguille-sur-Seudre, on trouve aussi une sélection de produits locaux choisis par Mathieu Jobit



L'épi d'or, boulangerie artisanale ouverte de 6 heures à 20 heures



Yannick Prunier, chef du restaurant Le Presbytère



Enzo Rosa, coiffeur barbier installé en septembre



Amandine, chef d'entreprise à 21 ans



La souriante et pétillante Amandine a ouvert sa mercerie à Cozes il y a un an

Après avoir essayé trois refus auprès de différentes banques, Amandine Navarro se tourne vers l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie) pour pouvoir financer son projet. Le 3 octobre dernier, elle soufflait sa première bougie, au milieu des bobines en tant que chef d'entreprise.

Deux CAP en poche - couturière et tapissière - décrochés au Lycée de l'Atlantique de Royan, Amandine se retrouve à 19 ans dans un secteur d'activité « qui n'offre actuellement pas de débouchés ». Une réunion à la Chambre des métiers à laquelle elle assiste « pour voir » l'incite finalement à créer sa propre activité. Sa mère a tenu une mercerie, elle décide de marcher dans ses pas. De petits boulots en stages, son projet mûrit pendant deux ans. Amandine, qui réside à Barzan, prospecte à Saint-Georges-de-Didonne sans résultat, avant de se tourner vers une autre commune. « Après être passée à côté d'une opportunité à Cozes, j'y ai trouvé un autre local grâce au maire, Daniel Hillairet. Il n'y avait plus de mercerie depuis quatre ans, ça manquait. »

TROP JEUNE POUR LES BANQUES. « C'est la Chambre des métiers qui m'a parlé de l'Adie, je ne connaissais pas. Les démarches auprès des banques ont pas mal retardé mon projet : les rendez-vous se passaient bien auprès des conseillers mais leur direction donnait chaque fois une réponse négative. Trop jeune. » Amandine rencontre une première fois Camille Raclet dans les locaux de la CARA, où cette conseillère Adie tient une permanence. « Ça n'a pas traîné, j'ai eu la réponse le jour même ! » La jeune commerçante a bénéficié d'un prêt à taux zéro de 4 000 euros et d'un crédit

de 6 000 euros. « Cela m'a permis d'acheter les fournitures, la laine qui coûte cher, une machine à coudre de bonne qualité, la caisse enregistreuse, le mobilier d'occasion... J'ai aussi eu une aide de la Région, grâce au dossier que m'a aidé à monter Camille. » Par ailleurs, le propriétaire de la boutique d'Amandine à Cozes lui fait cadeau de son premier mois de loyer, près de 400 euros.

UN CRÉDIT MAIS AUSSI UN SUIVI. « Encore aujourd'hui, ils me suivent à l'Adie. Camille Raclet fait le point avec moi une fois par mois et Jean-Pierre Blondel, mon coach, continue de me donner des conseils et de faire des recherches pour moi. Même si je profite du vécu de ma mère qui était commerçante, je suis toute seule au magasin. Cet œil extérieur est très important. Si j'avais un conseil à donner à des porteurs de projet, je leur dirais de contacter l'Adie dès le début du parcours, en parallèle de leurs démarches avec les banques. »

Des projets ? « D'octobre à mars, c'est la période où j'ai le plus de travail mais j'ai pensé que je pourrais développer par la suite des ateliers, tricot ou couture. J'adore le contact, mes clients sont des amours. Savez-vous que j'ai plusieurs hommes qui tricotent et qui font du canevas ? »

Aux doigts de Fée : mercerie, laine, couture et retouches

6, rue de l'Hôtel de ville 17120 COZES

Tél : 09 83 33 08 93
navarro.amandine2017@hotmail.com

Adie : entreprendre pour ne pas « dépendre »

Partenaire de la Plateforme Entreprendre, Camille Raclet rejoint une semaine sur deux l'annexe de la CARA pour y accueillir des porteurs de projet. Conseillère en crédit pour l'association Adie, elle a accompagné cette année une trentaine de micro-entrepreneurs en Pays Royannais.

« Dans la majorité des cas, nous recevons des futurs entrepreneurs bloqués dans leur projet à cause du financement ». L'Adie aide les créateurs à l'installation mais pas seulement : un coup de pouce financier peut être accordé pour du développement « à condition que l'entreprise ait moins de cinq ans ». Sur le papier, l'Adie soutient « toute personne dont le projet professionnel n'est pas financé par les banques ». « En réalité, la personne lance souvent ce projet pour conserver une vie active ou pour retrouver un emploi. Ce qui est encore plus vrai par exemple après un accident du travail. Grâce à leur activité de micro-entrepreneur, les gens remettent le pied à l'étrier. En donnant un crédit, on redonne aussi confiance ! »

Parmi les entrepreneurs du Pays Royannais soutenus par l'Adie :

- Plus de 55 % de femmes
- 98 % de demandeurs d'emploi (dont 87 % retrouvent un emploi ou reprennent une formation)
- La moitié des entreprises toujours en activité après 3 ans

Amandine, notre jeune diplômée en couture, a cumulé les obstacles : se retrouvant sur le marché du travail sans avoir d'offres, pour ensuite se heurter à la décision des banques en raison de son manque d'expérience. « Avec l'Adie, aucune limite d'âge. Nous prêtons à des jeunes et à des plus de 50 ans. D'ailleurs depuis deux ans, nous rencontrons de plus en plus de profils en pluri-activités : des personnes qui complètent leur retraite ou encore des saisonniers qui poursuivent une activité indépendante après la saison ».

Financement, assurance, coaching, le service de Camille Raclet assure un suivi complet. « Nous accordons des prêts professionnels jusqu'à 10 000 euros, au taux de 7,58 %. L'Adie prévoit également des prêts d'honneur jusqu'à 3 000 euros et des micro-crédits de mobilité (jusqu'à 5 000 euros pour financer un permis ou acheter une voiture). Nous proposons aussi des solutions d'assurance pour le micro-entrepreneur. La partie conseil (coaching) est assurée par nos 11 bénévoles dont 4 pour le Pays royannais, anciens chefs d'entreprise ou issus du milieu bancaire pour la plupart. »

L'Adie n'accompagne évidemment pas les porteurs de projet sans attente de résultats : « Quand l'activité a du mal à décoller, on analyse ensemble les causes. C'est un engagement mutuel. » Qu'est-ce qui a finalement convaincu Camille dans le profil d'Amandine ? « Un projet réaliste et surtout une jeune femme motivée, persévérante, une grande bosseuse. On a dit oui tout de suite, un vrai coup de cœur ! ».



Permanence de l'Association pour le droit à l'initiative économique le 2^e et 4^e mercredis matin de chaque mois sur rendez-vous à l'annexe de la CARA, 17, rue de l'Électricité 17200 ROYAN

Tél : 09 69 32 81 10

Les Rendez-vous de l'Adie : vendredi 1^{er} février 2019, une matinée d'accueil à Pôle-emploi ROYAN « pour créer sa boîte avec l'Adie ».

www.adieconnect.fr

Facebook : Adie Nouvelle-Aquitaine

Eau : un projet pour préserver la ressource



Première réunion publique d'information sur le projet de territoire, le 11 septembre à Saujon

Le fleuve Seudre et son bassin vont être dotés d'un projet de territoire. Objectifs : disposer d'outils concrets et opérationnels pour gérer la ressource et sauvegarder les milieux aquatiques. Collectivités et associations, usagers et acteurs économiques sont associés à son élaboration.

Un périmètre de plus de 750 km², 67 communes concernées, 64 kilomètres d'écoulement continental et 22 kilomètres d'estuaire : la Seudre, fleuve côtier de Charente-Maritime, possède désormais son Schéma d'aménagement et de gestion des eaux – le SAGE, approuvé en février dernier. L'ambition de ce document ? Permettre une gestion équilibrée et durable des milieux aquatiques et de la ressource en eau. Ce SAGE couvre l'ensemble du bassin versant de la Seudre, c'est-à-dire l'espace géographique où ruissellent toutes les eaux de pluie vers un même cours d'eau. « L'idée des SAGE, c'est de traiter les questions propres à chaque bassin versant. Celles du Rhin ou de la Vaine par exemple ne sont pas les mêmes que sur la Seudre, le premier bassin ostréicole de France », décrypte Pascal Ferchaud, maire de Saujon et président du SMASS, le Syndicat mixte d'accompagnement du Sage Seudre – la structure qui l'a élaboré et le porte désormais. Le fleuve côtier souffre depuis les années 80, et particulièrement l'été ; la pression sur la ressource, induite par les besoins en eau potable et l'irrigation des cultures, est forte et pourrait augmenter dans les décennies à venir.

Pour limiter ces impacts et améliorer l'équilibre quantitatif de la Seudre, le SAGE répertorie ainsi plus de 80 dispositions. Soit autant d'objectifs à atteindre qu'il convient désormais de concrétiser –

entre autres – dans un programme d'actions appelé « projet de territoire ». « Il s'agit d'un outil opérationnel pour assurer la gestion quantitative de l'eau. La finalité, c'est de proposer des actions d'économies sur la ressource et d'y inclure toutes les marges de manœuvre possibles en tenant compte de la qualité de l'eau ou encore du changement climatique », avance Claire Blondel, chargée de mission auprès du SMASS. Après une première phase de concertation, ce projet de territoire vient d'entrer dans une seconde étape, celle du diagnostic. Suivront la construction d'une stratégie puis la rédaction d'un programme d'actions avant une présentation définitive d'ici 2020. Afin de prendre en compte les besoins des usagers et des acteurs économiques locaux comme les agriculteurs, le SMASS s'est associé au SYRES 17, le Syndicat mixte des retenues de substitution de la Charente-Maritime. Car le futur projet de territoire devra déterminer la quantité d'eau disponible pour l'agriculture en s'appuyant sur les obligations réglementaires en vigueur.

VOLUME PRÉLEVABLE. « Nous allons passer d'un mode de gestion par « volume autorisé », dont les fondements sont purement administratifs, à celui du « volume prélevable » reposant sur la ressource en eau utilisable sans porter atteinte aux milieux aquatiques », explique Jean-Philippe David, le responsable du SMASS.

Avec ce changement de calcul et de paradigme, les volumes dédiés l'été à l'irrigation passeront ainsi de 7 millions de m³, consommés en moyenne chaque année depuis 2006, à moins de 3 millions de m³ d'ici 2021. Les volumes prélevables en hiver pour du stockage éventuel devraient, eux, être déterminés durant l'année 2019. Pour les 266 irrigants recensés

sur le bassin de la Seudre – sur 850 sièges d'exploitations –, cela signifie moins d'eau disponible et des usages agricoles à repenser. Cela pose également la question des « bassines », ces réserves de substitution destinées à l'irrigation, rechargées en hiver par prélèvement dans les nappes et utilisées l'été lorsque la ressource se fait rare. Actuellement, aucun projet collectif n'a encore été déposé en préfecture sur le bassin de la Seudre mais environ quatre-vingt irrigants se déclarent prêts à lancer une telle opération de stockage.

Françoise de Roffignac, vice-présidente du Département en charge de l'agriculture et présidente du SYRES 17, appuie ce type de démarche tout en évoquant « l'adaptation permanente du monde agricole ». Selon elle, « 15 à 20 millions de m³ » étaient prélevés dans les années 2000 contre 7 millions de m³ aujourd'hui, et beaucoup moins demain. « Nous ne pourrions stocker les quantités utilisées actuellement. Définir l'emplacement de ces réserves de substitution relève de décisions stratégiques. Il y aura des frustrations mais on en fera là où il existe de réels besoins, où des productions intéressantes et à forte valeur ajoutée peuvent être envisagées », juge-t-elle. Pascal Ferchaud, le président du SMASS défend, lui, « une vision pragmatique » sur les bassines. « Dans le projet de territoire, les réserves de substitution doivent être un outil parmi d'autres. S'il ne faut exclure aucun outil, encore faut-il pouvoir les remplir, estime-t-il. Il faut trouver un équilibre,

une voie médiane. » L'élu insiste ainsi sur les économies à réaliser aussi bien sur la consommation d'eau potable que dans l'agriculture. « La démarche est désormais inversée : nous partons de la ressource disponible plutôt que des seuls besoins. Trouver l'équilibre nécessite des efforts de part et d'autre. C'est une vaste entreprise, inscrite sur le long terme. Mais je suis confiant. »

ZONES HUMIDES. Le projet de territoire pourrait contenir des actions pour rééquilibrer l'hydrologie du bassin en intervenant par exemple sur la restauration des zones humides. Les marais doux occupent 5 000 hectares, soit 6,5% du bassin de la Seudre. Les marais salés des bords d'estuaire s'étendent, quant à eux, sur 9 000 hectares. Ces milieux emblématiques de la Charente-Maritime ont naturellement des fonctions de régulation du débit du fleuve Seudre (en hautes comme en basses-eaux), de recharge des nappes et de stockage du CO₂. Sanctuaires pour la faune et la flore, ils offrent aussi un intérêt économique primordial, comme supports pour l'élevage traditionnel extensif.

➤ Vous souhaitez participer à ce projet ? Vous cherchez des informations complémentaires ? Connectez-vous sur : www.sageseudre.fr/projet

Des réunions publiques et ateliers consultatifs sont ouverts aux habitants du territoire.

RECENSEMENT EN COURS



Les haies, les bosquets, la ripisylve (la végétation poussant le long des cours d'eau) : un recensement est actuellement mené à l'échelle du bassin de la Seudre. L'objectif ? Répertorier ces « éléments filtrants du paysage » pour mieux les protéger. Les haies, pour ne citer qu'elles, favorisent le maintien de la biodiversité. Refuges naturels pour la faune et la flore, elles limitent l'érosion des sols, l'action du vent et facilitent l'infiltration des eaux de pluie dans les nappes phréatiques. Ce recensement doit mettre en évidence des zones prioritaires pour la sauvegarde de ces ensembles naturels. Les documents d'urbanisme des collectivités intégreront dans les années à venir la nécessaire protection de ce patrimoine.



Voltaero dévoile à Médis son prototype d'avion hybride

Un vol sûr, efficace et respectueux de l'environnement : « Voilà ce qui définit le mieux notre avion hybride de nouvelle génération », résume Jean Botti, président et cofondateur de la société Voltaero avec Marina Evans et Didier Esteyne. Ancien directeur général d'Airbus Group délégué à la technologie et à l'innovation, Jean Botti avait dirigé le développement de l'E-Fan, premier biplace 100% électrique d'Europe. Le 18 octobre, sur l'aérodrome de Médis, il a présenté avec ses associés son nouveau projet, le Cassio 1, devant Alain Rousset, président de la région Nouvelle-Aquitaine et de nombreux élus. Cet avion hybride associe un moteur électrique et un moteur à combustion interne. « L'hybridation n'est pas seulement économique, ajoute-t-il. Elle apporte surtout une grande sécurité. Si l'une des énergies tombe en panne, l'autre permet d'atterrir tranquillement. L'avion décolle et atterrit avec ses deux moteurs électriques de 60 kilowatts, ce qui ne fait aucun bruit. Il recharge ensuite ses batteries en vol. »



Alain Rousset, président de la région Nouvelle Aquitaine, et Jean Botti, fondateur de Voltaero, à côté de l'avion d'usine sur lequel les ingénieurs travaillent au sol.

Doté d'une capacité de quatre à neuf places, le prototype développé à Médis par Voltaero disposera d'une autonomie de vol d'au moins 3h30, là où l'E-Fan ne dépassait pas 50 minutes. Le Cassio 1 sera présenté en vol en 2019 puis fabriqué en série à partir de 2021-2022. Voltaero et ses partenaires, dont l'entreprise Aéro Composites Saintonge (ACS) de Saint-Sulpice-de-Royan, envisagent d'en produire environ 150 par an. « Notre objectif, c'est de réaliser un avion français régional, qui pourrait effectuer des liaisons ouest-est, indique Jean Botti, pour qui « cela reste compliqué de faire Royan-Clermont-Ferrand ». Conçu pour l'aviation générale, Cassio pourrait intéresser aussi bien des pilotes privés que des sociétés de taxi aérien ou de location pour un grand nombre d'usages (tourisme, secours, formation des pilotes, lutte contre l'incendie...).



Un récif artificiel pour dynamiser l'océan

Début octobre, des sca-phandriers immergeaient un récif artificiel fait de béton à 12 kilomètres au large de l'île d'Oléron.

Ce projet scientifique, qui de par son ampleur a tout d'une première sur la côte Atlantique, sera étudié jusqu'en 2023. L'objectif ? « Disposer de données fiables sur le maintien de ces récifs et leur influence sur l'environnement et la biodiversité », avance Cédric Hennache, le biologiste marin qui a piloté ce projet pour le compte du Creaa, le Centre régional d'expérimentation et d'application aquacole basé à Oléron. Ce récif est la concrétisation de huit années de travail et d'une collaboration entre pêcheurs, scientifiques et collectivités publiques.

La CARA a ainsi contribué à hauteur de 6 000 euros à cette opération scientifique. Les élèves de la section bâtiment et travaux publics du lycée professionnel de l'Atlantique de Royan ont, eux, planché durant 4 ans sur certains modules de ce récif artificiel. Tout l'intérêt du projet consiste en effet à étudier les effets de ces innovations sur un milieu donné. Quatre types de modules ont ainsi été imaginés, soit pour héberger différentes espèces à différents



stades de développement, soit pour leur servir de terrain de chasse. Certains blocs avoisinent 13 tonnes pour 2,6 mètres de hauteur.

Le récif artificiel a été installé sur des fonds sableux à 30 mètres de profondeur. Il a la forme d'un pentagone de 2 500 m² dont les modules de différentes formes composent les angles et le centre. « Il ne s'agit pas de restaurer un habitat dégradé comme en Méditerranée où ces récifs sont plus fréquents, détaille Cédric Hennache, mais de

dynamiser la faune et la flore. » Bars et daurades, soles, maigres et anguilles côtoient ces eaux propices aux migrations. Durant 5 ans, ces poissons mais aussi la végétation, les récifs et même les sédiments seront scrutés à la loupe. D'autant que les 25 hectares alentours ont été interdits à la pêche : une concession idéale, en somme, pour mesurer l'impact réel de ce récif artificiel. À l'issue de cette étude inédite à une telle échelle, les données scientifiques seront mises à la disposition des chercheurs comme des professionnels de la mer.

Des services numériques proposés aux communes

La CARA dispose d'outils numériques pour ses propres besoins et juge souhaitable de les mutualiser avec les communes par souci d'économie. Une expérimentation a déjà été réalisée avec la commune de Médis pour le compte des élus et des agents communaux. Trois outils numériques sont déjà mis à disposition des communes : l'intranet, le système d'information géographique (SIG) et l'autorisation du droit du sol (ADS). Une convention de prestation de services numériques est aujourd'hui proposée aux 33 communes de la CARA pour leur permettre de bénéficier d'une large gamme de services numériques : outil d'information des interventions sur la voirie ; numérisation du plan local d'urbanisme ; télé-versement des PLU sur le

géo-portail de l'urbanisme (GPU) ; mise à jour de la base adresse nationale (référence l'intégralité des adresses du territoire français) ; gestion des actes administratifs ; open data ; webmail et outils collaboratifs ; intranet communal (pour favoriser la communication interne et accéder aux différents outils mis en ligne) ; site internet ; service de téléphonie fixe (la CARA dispose d'un standard téléphonique centralisé qui permet de décentraliser le standard téléphonique des communes tout en diminuant les coûts).

Renseignements complémentaires auprès de la direction des systèmes d'information de la CARA au 05 46 22 19 20.

Quand le théâtre s'invite dans les communes



La Princesse au petit pois, présentée une dernière fois le 28 novembre à la médiathèque de La Tremblade

Plus de 2300 écoliers et spectateurs ont assisté, en novembre, aux représentations données en accès libre dans neuf communes par la compagnie *La vie est ailleurs*.

La voix qui change, une veste retournée, et c'est un nouveau personnage qui apparaît ! Le 16 novembre, dans la salle des fêtes d'Arvert, les écoliers du village ont pu découvrir la magie du théâtre lors de la première représentation de *La princesse au petit pois*, créée par la compagnie *La Vie est ailleurs*. Adaptée d'un conte d'Andersen, la pièce compte onze personnages. Mais sur scène, ils n'étaient que quatre comédiens pour incarner rois, reines, ogres ou sirène. Avec la musique et les ombres chinoises, il suffisait aussi d'un mouvement pour changer d'univers, quitter la tour du château en dévalant les escaliers, ressentir le froid glacial avant de traverser un océan déchâiné...

En quinze jours, *La princesse au petit pois* a rempli plusieurs salles municipales à Royan, Saujon, Breuillet ou Vaux-sur-Mer, tout comme *On ne badine pas avec l'amour*, la précédente création de compagnie royannaise. Au total, seize représentations des deux pièces ont été données du 16 au 28 novembre dans neuf communes, à la faveur des premières « Révélation théâtrales en Pays royanais ». Accompagnée de nombreux ateliers dans les écoles ou en maison de retraite, cette tournée a été imaginée en 2016 par Camille Geoffroy, comédienne, metteuse en scène et directrice de La Vie

est ailleurs. « Une compagnie a besoin de faire vivre ses pièces et d'aller à la rencontre du public », argumente cette ancienne élève du lycée Cordouan, qui tenait tout autant à « lever les freins » empêchant les petites villes et le monde rural d'accéder au théâtre professionnel.

SOUTENU PAR L'EUROPE. Le premier obstacle, financier, a pu être contourné grâce à l'obtention d'une subvention de 30 000 euros de l'Union européenne, au titre du programme LEADER en faveur du développement rural. Avec la participation des communes et de la Direction régionale des affaires culturelles, tous les spectacles étaient ainsi en accès libre : les écoles, où se cultive « le public de demain », n'ont rien eu à déboursier. Ce qui a aussi permis à certains de leurs grands-parents de revenir plusieurs fois voir la pièce de Musset. L'appui de l'association Créa, qui s'est chargée du volet administratif, et du solide réseau des Révélation musicales, a également facilité l'organisation des spectacles au plus près des habitants. Résultat : de la médiathèque de La Tremblade à la salle des fêtes de Saint-Palais-sur-Mer, en passant par Étaules ou Saint-Georges-de-Didonne, plus de 2 300 personnes ont partagé les joies de ce « théâtre pour tous », intense et sincère.



SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE

L'éclairage public cède la place aux étoiles

Pendant une semaine, au mois d'octobre, la commune de Saint-Georges-de-Didonne a coupé l'éclairage nocturne dans plusieurs quartiers de la ville, entre 1 heure et 5 heures du matin. Cette « semaine de la nuit », organisée avec le Pôle-nature du Parc de l'estuaire et le club d'astronomie « Les Céphéides », avait pour but de faire prendre conscience des problèmes liés à un éclairage artificiel excessif. « L'éclairage public est néfaste pour la biodiversité », indique Estelle Gironnet, chargée de projet au Pôle nature. Il constitue le deuxième facteur de mortalité des insectes après les pesticides et perturbe les oiseaux migrateurs. Chez l'homme, il altère le cycle du sommeil et rend impossible l'observation des étoiles pour les astronomes. » Gourmand en énergie, l'éclairage public représente en moyenne 38% de la facture d'électricité des communes et près de la moitié des kilowattheures consommés. Le 19 octobre, l'extinction a été totale sur les quartiers de Saint-Georges bordant le littoral



et le centre-ville pour une soirée spéciale d'observations astronomiques gratuite et ouverte à tous. Munis d'une lampe torche, 250 promeneurs sont partis à la nuit tombée observer le ciel étoilé avec les membres du club d'astronomie.

VAUX-SUR-MER

Distribution de composteurs

Parce qu'il évite d'avoir à transporter ses déchets de cuisine ou de jardin, le compostage de proximité est une solution simple à mettre en œuvre, efficace, peu coûteuse et peu émettrice de CO². Voilà pourquoi Danièle Carrère, maire de Vaux-sur-Mer, et la commission développement durable ont décidé d'offrir des composteurs aux résidents permanents de la commune. Pour en bénéficier, propriétaires ou locataires doivent se présenter à la mairie munis d'un justificatif de domicile. Après avoir signé une charte d'utilisation, un bon de retrait leur est remis pour récupérer le composteur au magasin Mon Brico situé 102, rue de la Roche, à Vaux-sur-Mer. Et pour ceux qui n'ont pas la chance d'habiter à Vaux-sur-Mer, vous pouvez aussi fabriquer vous-même votre composteur avec une palette de bois, en suivant les instructions fournies dans la rubrique « déchets » du site www.agglo-royan.fr.



PAYS ROYANNAIS

Nos écaillers ont du talent

Ils ont battu des concurrents venus de Vichy, du bassin d'Arcachon ou de Bordeaux. Le 13 octobre, à la Cité de l'huître, Kevin Pineau (Le Cardinal des mers, Saint-Georges-de-Didonne), Corentin Richard (Huîtres Geay, La Tremblade) et Philippe Moquay (Le Carrelet, Royan), ont remporté le concours des écaillers devant plus de 400 spectateurs. Un podium 100% pays royanais pour ce concours de pré-sélection au championnat de France.





©Alexandre Garcia

Les Sentiers des Arts font leur cinéma



©Yoshi Power Shot



©Alexandre Garcia



©Yoshi Power Shot



LES ŒUVRES DE LA TREMBLADE À COZES

Du 15 septembre au 4 novembre, neuf gares de l'ancienne ligne de la Compagnie des chemins de fer de la Seudre ont accueilli les œuvres monumentales et éphémères des Sentiers des Arts, ayant cette année pour thème le cinéma.



©Yoshi Power Shot



©Yoshi Power Shot



©Yoshi Power Shot



©DR



©Alexandre Garcia



©Yoshi Power Shot



©Yoshi Power Shot



©Yveshi Power Shot



©Yveshi Power Shot



©DR



LES ŒUVRES DU SUD

Depuis 2016, les Sentiers des Arts se poursuivent également sur les rives de Gironde, à la faveur d'un partenariat renouvelé entre la CARA, la Communauté de communes de la Haute-Saintonge et la CdC de l'Estuaire.

Cinq œuvres étaient exposées cette année aménagées à Port-Maubert, au Pôle Nature de Vitrezay et au parc ornithologique Terres d'oiseaux à Braud-et-Saint-Louis.



©Yveshi Power Shot



©Yveshi Power Shot

Les rendez-vous de l'hiver

Retrouvez ces manifestations en détail et actualisées sur le site www.royanatlantique.fr

Sous réserve de modification, merci de votre compréhension.

BROCANTES SALONS - BOURSES

Étaules

16 décembre : Bourse de l'association nacre et sel. Salle municipale 14h30-17h. SEL = Système d'échanges local basé sur les échanges et l'entraide.

L'Éguille

10 mars : Brocante vide-grenier dans le bourg.

La Tremblade

23 et 24 février : Salon habitat et jardin. Foyer culturel. 10h-19h, entrée gratuite.

Les Mathes

8 et 9 décembre : 2^e salon de la gastronomie et des plaisirs gourmands. Ateliers enfants, démonstrations culinaires, restauration sur place. Espace multi-loisirs.

Royan

15 décembre : Basket match Royan vs Niort. 21h gymnase Cossec, 27 rue du Dr Joliot Curie.

St Sulpice-de-Royan

27 janvier : 4^{ème} SALON DES BOUQUINISTES. 9h-18h Centre G Brassens.

Saujon

15 décembre : 40^e bourse toutes collections du cercle philatélique saujonais. 9h-18h Salle Carnot.

26 et 27 janvier : Salon habitat et jardin 2^e édition. 10h-19h la Salicorne. 30 professionnels de l'habitat et de l'aménagement extérieur. Animations gratuites pour les enfants, tirage au sort. Entrée gratuite.

10 février : Bourse de modelisme par les Modélistes Charentais. 9h-18h salle Carnot. Trains, autos, bateaux. Entrée gratuite pour les moins de 12 ans accompagnés.

9 mars : Vente de livres d'occasion par Je lis mômes. 9h-17h salle Carnot. Littérature enfantine, livres de poche, romans brochés, documentaires, cuisine, santé, BD, DVD et CD.

16 mars : Salon de l'enfance de la crèche et halte-garderie Mini Plumes. 10h-18h la Salicorne. 0-12 ans. Entrée gratuite. Café des parents. Petite restauration sur place. Une cinquantaine d'exposants. Conférence Pour découvrir et redécouvrir.

Semussac

9 décembre : Bourse aux jouets. 9h-18h salle polyvalente.

SPORT - NATURE

Côte Sauvage

10 février : Trail de la Côte Sauvage en Forêt de la Coubre. 18 km/28 km. Départ à 9h Centre Nautique Charline Picon Ronce-les-Bains. Organisation Charente Maritime Orientation. Circuit marche 10 km 9h15. Inscriptions sur place.



La Tremblade

27 janvier : Rando Raid des Ajoncs. En Forêt de la Coubre. Départ libre 8h-9h30. Parking plage Pointe Espagnole. Boucles en trèfle départ Pointe Espagnole. Limitée à 1 000 personnes. Organisation UST VTT - www.ikinoa.fr

Royan

15 décembre : Basket match Royan vs Niort. 21h gymnase Cossec, 27 rue du Dr Joliot Curie.

15 décembre : Volley-ball 10^e journée Championnat de France Elite masculine. Espace Cordouan rue H. Dunant.

Saujon

13 janvier : Cross départemental. 10h30-16h30 aire de la Lande. Toutes catégories, ouvert uniquement aux licenciés.

ART - CULTURE

Arvert

2 décembre : 3^e Salon du livre. expo BD Pierre Wilinger (actuellement exposé au Louvre). Concours de dessin thème es héros de BD, 3 catégories

(8-10, 11-13, 14-16 ans). Salle des Fêtes à Arvert - Entrée Libre.

19 décembre : Spectacle de Noël, les Nouveaux contes de la Cigale. 15h salle des Fêtes - Entrée libre.

Breuillet

16 décembre : Concert par l'ensemble vocal Grains de Phonie de Breuillet. 16h en l'église Saint Vivien. Entrée libre.

24 février : Spectacle Créa, Shower Power (humour musical), 16h salle Multiculturelle La Chênaie.

Cozes

15 décembre : Théâtre au Logis de Sorlut.

15 décembre : Cinéma, film Chacun pour tous. 20h30 salle des Fêtes Logis de Sorlut.

L'Éguille

3 février : Théâtre des Baladins du Roi Yan, Mentor un jour, mentor toujours. 15h à la salle des fêtes.

Corme-Écluse :

10 mars : Repas-théâtre à 12h, par les Vieux Pistons Cormillons.

La Tremblade

14 décembre : Récital piano et ténor, du Bel canto à l'opérette. 21h Foyer culturel. Gratuit - de 12 ans.

13 janvier : Théâtre Les baladins du Roi-yan, 15h Foyer culturel.

18 janvier : Concert Mariachis Valdés (musiciens mexicains), 15h Foyer culturel. Gratuit - de 12 ans.

8 février : Théâtre Solo, Mon intégrité est totale, Centre Nautique Charline Picon Ronce-les-Bains. Gratuit - de 12 ans.



9 et 10 février : 5^e Rencontres du livre et du citoyen. Rencontre littéraires réunissant auteurs et universitaires reconnus. Foyer culturel.

17 février : Spectacle dessine une chanson, JJ Delaforge et JP Blanchard. Spectacle cabaret avec tables et service de bar. 15h Foyer culturel. Gratuit - de 12 ans.



20 février : Spectacle jeune public C^e Tout Par Terre. 15h Foyer culturel. Gratuit.

23 mars : Concert Julien Brunetaud Blues Jazz. 21h Foyer culturel. Gratuit - de 12 ans.

Médis

7 décembre : Théâtre avec la C^e Médis accueil. 20h salle des fêtes. Bénéfice entièrement reversé au Téléthon.

Royan

13 et 19 décembre : Spectacle musical. 15h30 Château de Mons, 36 rue Pierre Dugua de Mons.

15 décembre et 19 janvier : Diner-spectacle revue cabaret. Casino, 2 Esplanade de Pontailiac.

15 décembre : Spectacle danse et musique russes, Troïka. 21h Palais des Congrès.



21 décembre : Théâtre avec Kim Schwarck, 20h30 salle Jean Gabin.

21 décembre : Concert de Noël, récital soprano piano. Chapelle Notre-Dame des Anges, 33 av de Paris.

10 janvier : Théâtre Ubu Roi, 20h30 salle Jean Gabin.

25 janvier : Musique classique Mozart, 20h30 salle Jean Gabin.

8 février : Théâtre Une fenêtre au hasard, 20h30 salle Jean Gabin.

15 et 16 février : Escalade d'humour 2019 - Anne Roumanoff Tout va bien !, 20h30 Salle Jean Gabin.



18 et 22 février : Escalade d'humour 2019 - Escalade Comedy Club. 19h Auditorium Du Carel.

18 février : Escalade d'humour 2019 - Les jumeaux. 20h30 Salle Jean Gabin.

19 février : Escalade d'humour 2019 - Gil Alma. 20h30 Salle Jean Gabin.

20 février : Escalade d'humour 2019 - Sebastian Marx. 18h Salle Jean Gabin.

20 février : Escalade d'humour 2019 - Sebastian Marx. 20h30 Salle Jean Gabin.

21 février : Escalade d'humour 2019 - Élodie Poux. 20h30 Salle Jean Gabin.

21 février : Concert CityJazzy Hommage À Didier Lockwood. 20h45 Hôtel Cordouan.

22 février : Escalade d'humour 2019 - Élisabeth Buffet. 20h30 Salle Jean Gabin.

10 mars : Musique de chambre Trumpet virtuoso, 16h salle Jean Gabin.

15 mars : Spectacle musical cabaret irlandais, 20h30 salle Jean Gabin.

Saint Georges-de-Didonne 13 décembre : Danse, C^e Grégoire and Co et élèves de l'école élémentaire de Corme-Écluse. 20h30 salle Bleue.

14 janvier : Théâtre au cinéma, Cyrano de Bergerac. 20h30 ciné Le Relais.

20 janvier : Humour musical, Le Siffleur - Fred Radix. 16h salle Bleue.

30 janvier-17 mars : Festival Les p'tits devant l'écran, 16^e Ciné-Mioches. Jeune Public. 20h30 ciné Le Relais.



31 janvier : Théâtre-comédie Dommages (sorte d'hommage au vaudeville). 20h30 salle Bleue.

4 février : Théâtre-humour, C^e Mmm. 20h30 salle Bleue.

16 février : Théâtre-humour, Je ne suis pas venue seule, Spectralax. 20h30 salle Bleue.

24 février : Spectacle musical Shower power. 16h salle Bleue.

2 mars : Clown pour adulte, Créature, C^e Terre Sauvage. 20h30 salle Bleue.



4 mars : Théâtre au cinéma, La Nuit des rois. 20h30 ciné Le Relais.

7 mars : Musique du monde, Mathias Duplessy et les Violons du monde. 20h30 salle Bleue.

Saint Palais-sur-Mer

19 décembre : Les mercredis du centre culturel Boris Vian. 18h Auditorium. - Entrée libre.

9 mars : JAZZ in Vaux Raphaël Faÿs Trio, Circulo de la Noche. 21h salle des Fêtes.

Saujon

15 janvier, 19 février, 19 mars : Séance de cinéma. 20h30 la Salicorne. Avec le Centre Régional de Promotion du Cinéma.

2 février : Théâtre par Saujon Comédia. 20h30 la Salicorne. Comédie de JC Grumberg.

3 mars : Spectacle Sur la route des Balkans. 15h la Salicorne.

Vaux-sur-Mer

25 janvier : JAZZ in Vaux Paris Gadjó Club, quartet. 21h salle Equinoxe.

15 février : JAZZ in Vaux Marc Laferrère et Daniel Huck, Soprannissimo. 21h salle Equinoxe.

CONFÉRENCES - ATELIERS

Royan

14 février : Conférence Byzance... Istanbul. Par Olivier Mignon, auteur et conférencier. Université Inter-Âges.

7 février : Conférence Robert Mallet-Stevens, entre art déco et purisme. 18h30 salle Jean Gabin.

28 février : Conférence L'architecture moderne aux Antilles, entre art déco et purisme. 18h30 salle Jean Gabin.

7 mars : Conférence Les villas balnéaires de La Rochelle et ses environs (1950-1980). 18h30 salle Jean Gabin.

Saint Georges-de-Didonne

18 décembre : Les secrets de la mémoire. France Inter/Créa. 20h30 Cinéma Le Relais.

Saujon

14 février : Ateliers d'initiation sur la Généalogie. Médiathèque Émile Gaboriau. Présentation des outils en ligne pour faire sa généalogie à 15h par les Archives Départementales. Atelier d'initiation à l'élaboration de son arbre généalogique à 16h, par Henri Chaigneau. Sur inscription.

7 mars : Atelier d'initiation à la restauration de vieilles photos. 15h médiathèque Émile Gaboriau. Sur inscription.

Vaux-sur-Mer

14 décembre : Conférence les galeries des conches de Nauzan et Saint-Sordelin, par Erick Mouton secrétaire de la société des Amis du Musée de Royan - Gratuit. 18h30 salle Equinoxe.

18 janvier et 22 février : Conférence - Gratuit. 18h30 salle Equinoxe.

FÊTES - ANIMATIONS

Arces-sur-Gironde

15 décembre : Noël des enfants, à partir de 14h salle des fêtes.

5 janvier : Voeux du maire, 11h30 salle des fêtes.

3 février : Repas des aînés, 12h salle des fêtes.

Arvert



Tous les mercredis et samedis : Marché de 8h à 13h.

Tous les vendredis : Marché BIO de 16h à 19h.

20 décembre : Marché de Noël, de 8h à 13h. La Halle d'Arvert.

Breuillet

24 décembre : Marché de Noël 8h30-13h Place Jean-Noël de Lipkowski.

13 janvier : Vœux du maire à la population, 15h salle Multiculturelle La Chênaie.

Chaillevette

7 décembre : Sapins à retirer sous le porche de l'école primaire de 16h15 à 17h30 (vente de sapins).

Corme-Écluse

8 décembre : Fête de la Saint Hubert, messe à 10h puis départ du laisser courre à midi, repas à 20h salle des fêtes. Organisée par les Équipages de Chasse à Courre et l'ACCA.

20 janvier : Thé dansant 14h30 du Comité des Fêtes.

3 février : Thé dansant 14h30 du Comité des Fêtes.

8 février : Soirée dansante Rock & Folk des Pays de Seudre, par les Fous de Bassan. 20h30 salle des fêtes.

10 février : Loto 14h, par les Vieux Pistons Cormillons.

24 février : Disco party 80's, 14h30 par le Comité des Fêtes.

Étaules

1er et 2 décembre : Marché de Noël salle municipale.

14 décembre : Chants de Noël 20h30 salle municipale.

9 janvier : Concours de belote. 14h salle municipale.

20 janvier : Thé folk. À partir de 14h30 salle municipale.

26 janvier : Soirée jeux de l'Arbre Vert coopération nord-sud, avec restauration rapide. 19h salle municipale.

2 février : Accueil des nouveaux Étaulais. 11h salle municipale.

3 février : Grand loto de l'association de Lutte contre le cancer. 14h30 (ouverture des portes à 13h) salle municipale.

10 mars : Repas du secours catholique secteur Seudre. Ouvert à tous. 12h salle municipale. Repas et animations.

Les Mathes

2, 6, 8, 9 et 16 décembre : Cabaret équestre spectacle Zagal.



23 décembre : Marché de Noël. Espace multi-loisirs, entrée gratuite.

16 et 17 février : Exposition PLAYMOBIL Lego. Espace Multi-Loisirs.

L'Éguille

1^{er} et 2 décembre : Marché de Noël salle des fêtes.

7 et 8 décembre : Téléthon.

8 décembre : Marche gourmande circuits 10/11 km et 5/7 km. Départ 15h et retour vers 18h. Bénéfice reversé intégralement au Téléthon. Prévoir couverts, assiettes et verres.

16 décembre : Repas génération mouvement. Salle des fêtes.

17 décembre : Concours de belote à la salle des fêtes.

La Tremblade

15-22 décembre : Marché de Noël place Alsace Lorraine. Artisanat et produits gourmands. Chalet du Père Noël pour photo souvenir 16h-19h. Concours de dessins pour les enfants. Organisation comité de jumelage.

19 décembre : Spectacle jeune public, Johnny Circus. Foyer culturel.

21 décembre : Spectacle déambulatoire et pyrotechnique. À partir de 18h. Nocturne des commerçants : jusqu'à 21h30.

26 et 27 décembre : Jeux gonflables place Gambetta, 14h30-18h30.

20 janvier, 10 mars : Thé dansant 15h, 13 avenue du G. de Gaulle.

27 janvier : Loto de l'école Notre Dame S' Joseph. 14h Foyer culturel.

Médis

8 et 9 décembre : Marché de Noël, 11h-18h Espace Médis Loisirs.



Meschers-sur-Gironde

9 décembre : Sortie de Noël. Avec le centre socio-culturel Arc en Ciel. Promenade libre

dans le Vieux Cognac et spectacle Baltringue, à partir de 5 ans. Départ 10h30 ancienne gare de Cozes, retour à 18h15.

Mornac sur Seudre

15 et 16 décembre : Marchés de Noël Les Halles. Organisés par le Comité des Fêtes.

23 février : Loto 20h30 salle des Fêtes. Organisé par le comité des fêtes.

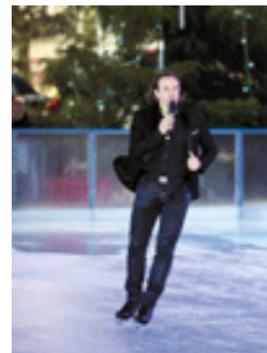
3 mars : Repas des anciens, 12h salle des Fêtes. Organisé par la Mairie.

Royan

15 et 22 décembre : Le petit train du Père Noël. Association Royan 2. Gratuit.

15 décembre : La soupe des chefs Marché de Noël, Place Charles de Gaulle. Bénéfice intégralement consacré à VPA (Vacances Plein Air) pour envoyer des enfants en centre de vacances. Lions Clubs Royan Côte Atlantique.

23 décembre : Candeloro Show. 20 artistes. Patinoire place Charles de Gaulle - Gratuit.



23 décembre : Père Noël au marché de Noël. 11h Place du 4^e Zouaves.

Saint Georges-de-Didonne

22-31 décembre : Noël sous les étoiles. Animations en centre-ville.

Saint Palais-sur-Mer

19 décembre : Veillée de Noël. Les chœurs du conservatoire de musique et de danse et le jeune orchestre en Pays Royannais. 20h30, église - gratuit.

22 et 23 décembre : Animations de Noël. Marché en faveur de la protection des animaux. Idées cadeaux, artisanat, et créations, démonstration de dressage canin.

22 décembre : Père Noël suivi de la Parade des jouets, en compagnie de la reine des océans pour une déambulation dans les rues de la ville, à partir de 15h30. Final place de l'océan à 16h30.

22 décembre-7 janvier : Espace de Noël sculptures sur sable, contes, manège, point chaud et espace convivial place de l'océan et place du commerce.

Saujon

15 décembre : Diner dansant 20h La Salicorne.

16 décembre : Loto de l'harmonie de Saujon, l'amicale saujonnaise. 14h30 Salle Carnot.

21 décembre et 11 janvier : Loto des supporters du football. 21h salle Carnot.

21 décembre : Veillée en bord de Seudre, En attendant Noël, illuminations. 18h Taillée verte.

28 décembre : Loto du basket club de Saujon. 21h Salle Carnot.

13 janvier : Loto des élèves musiciens de l'harmonie. 14h30 salle Carnot. Ouverture des portes à 13h30.

14 janvier, 11 février, 11 mars : Foire mensuelle à la journée. À partir de 9h en centre-ville.

20 janvier et 17 février : Thé dansant de l'association de recherche du costume traditionnel (ARCT). 15h-20h la Salicorne. Orchestre Etienne Denormandie.

27 janvier : Concours de belote de la crèche et halte-garderie Mini Plumes. 14h-18h salle Carnot. Bénéfices reversés à l'association, pour le renouvellement des équipements destinés aux 0-3 ans.

3 et 17 février : Loto des élèves musiciens de l'harmonie. 14h30 salle Carnot.

8 février : Loto des anciens du football. 21h salle Carnot.

24 février : Loto du Judo Club de Saujon. 14h salle Carnot, ouverture des portes à 12h30.

24 février : Journée des saveurs et du chocolat. 10h-19h la Salicorne. En faveur de Vacances Plein Air, pour financer les séjours d'enfants de familles bénéficiaires des bons Caf pendant deux semaines. Entrée gratuite - de 12 ans.

8 mars : Loto de l'US Saujon Football, 21h salle Carnot.

10 mars : Super Loto de GV Saujon Sport Santé. 14h30 salle Carnot.

30 mars : Soirée dansante du groupement athlétique Saujon Seudre (GASS) à la Salicorne.

Vaux-sur-Mer
A partir du 12 décembre : Noël en bord de mer (contes, spectacles, ateliers), salle Equinoxe.



22 décembre : Noël en bord de mer à partir de 17h30 place du marché et parc de la mairie. Parade et spectacle pyromusical.

Réveillon de la Saint Sylvestre

Brie-sous-Mortagne
Soirée organisée par Brie Animation, La rose des vents, à la salle polyvalente. Réveillon dansant animé par Jeff.

La Tremblade

Au foyer culturel - 13 avenue du Général de Gaulle. Organisation les 3P.

L'Éguille

Réveillon de la S' Sylvestre à la salle des fêtes. À partir de 20h30, avec La Mouette Éguillaise.

Les Mathes

20h Espace Multi-Loisirs, rue Pierre Sibard. C^o Les Dézingués.

Royan

Dîner-spectacle Fiesta, au Casino. 20h, Esplanade de Pontailiac.

Saujon

Réveillon de la Saint Sylvestre d'art et tradition en Pays de Seudre. 21h la Salicorne.

Produits du terroir

Histoire, paysages, photos, témoignage... Trois beaux livres rédigés par des écrivains locaux vous attendent en librairie ou au pied du sapin.

DES HUITRES & DES HOMMES, DE JEAN PROU ET SÉBASTIEN HUSTÉ

Jean Prou, ancien directeur de l'Ifremer de La Tremblade, et Sébastien Husté, photographe spécialisé dans l'univers portuaire, signent aux Éditions Sud Ouest un très bel ouvrage sur l'ostréiculture, « *un coquillage pas comme les autres* ».

Ce livre raconte aussi une histoire universelle, celle de travailleurs en osmose avec la mer et les éléments, dans les paysages exceptionnels des pertuis, de l'estran et des anciens marais salants de la Seudre.



ROYAN 1900, DE FRANÇOIS RICHEL

Auteur, éditeur, conférencier et collectionneur, François Richet a écrit une dizaine d'ouvrages sur l'histoire contemporaine de Royan, Saint-Palais-sur-Mer ou Saint-Georges-de-Didonne, racontée par ceux qui l'ont vécue. Publié aux éditions du Trier-Têtu (nom de la plus haute dune de la forêt de Suzac à Saint-Georges-de-Didonne), son dernier livre

rassemble plus de 200 photos de Royan à la Belle époque, restaurées avec soin et commentées. Elles sont organisées comme une promenade, du Parc jusqu'à Pontailiac en longeant la côte, avant la visite du centre de la ville disparue et de ses environs. Une balade dans le passé, en compagnie des « *baigneurs* », des femmes à ombrelles et grands chapeaux, des hommes à canotiers et moustaches en guidon de vélo qui boivent de l'absinthe,

prennent le bateau à roue à aubes et conduisent leur Panhard et Levassor...



TOUJOURS DEBOUT, DE STÉPHANE PINEAU

Ancien directeur d'une agence bancaire à La Tremblade, Stéphane Pineau est atteint d'une maladie dégénérative. En mai 2017, sa vie « *bascule en deux minutes* », quand les premiers symptômes de la maladie font leur apparition. Il décide alors d'écrire, pour ses deux enfants, un témoignage sur les multiples épreuves qui ont façonné sa vie, « *pour leur faire comprendre que je*

suis en mesure de sortir vainqueur de ce combat contre la maladie ». Sur les conseils de son épouse, il envoie cet « *hymne à la vie et à l'amour* » à plusieurs éditeurs, « *sans illusion* ». À sa grande joie, le manuscrit est retenu par les Editions Saint-Martin, publié et diffusé depuis le mois d'octobre en librairie. « *Un truc de fou* », commente cet ancien rugbyman, persuadé que « *ce ne sont pas les épreuves qui font de vous ce que vous êtes, mais bien la façon dont vous les traversez* ». « *La grande*

dame n'a pas choisi le bon cheval, prévient-il. Même si je sais qu'un jour, elle aura le dernier mot, pour cette fois-ci, je vais lui donner une leçon, une leçon de vie. »



GROUPE DE LA MAJORITÉ

LES LOIS NOTRE ET MAPTAM ... ET APRÈS ?

Ces lois aux noms mystérieux ont modifié en profondeur le rôle des différentes collectivités, en donnant aux communes le sentiment de voir petit à petit le centre de décision partir à l'intercommunalité. Comment vivre positivement cette mutation ? Si les maires ont pris l'habitude de travailler ensemble, les compétences sont-elles mieux exercées à l'échelle supra-communale que dans les communes ? Cinq axes caractérisent la démarche entreprise par les élus pour répondre à cet enjeu auquel nombre d'intercommunalités sont aujourd'hui confrontées.

1. Exercer pleinement les compétences dont la CARA est aujourd'hui responsable. Une exigence quotidienne avec le souci d'accompagner l'habitant du Pays royannais sans l'assujettir à une fiscalité disproportionnée.
2. Il est indispensable de permettre à chacun d'identifier les différents pôles de décisions et de trouver la cohérence dans cet ensemble. Le développement harmonieux de notre territoire et de ses 33 communes ne peut se poursuivre sans que les habitants en deviennent également des acteurs avertis, d'où l'importance de la communication sur la politique intercommunale.
3. Dans un contexte contraint lié au redressement des finances publiques, la CARA et les différentes communes poursuivent leurs actions sans altérer la qualité du service public de proximité. Il a fallu pour cela redéfinir les politiques locales indispensables, leur niveau de service et il faudra engager

d'autres formes de coopérations, réductrices de frais de fonctionnement. C'est à cette condition que le transfert de compétences a un sens.

4. Imaginer l'avenir : comment voulons-nous vivre, avec qui, avec quels moyens, et dans quel environnement ? Si le SCOT entend répondre à la plupart de ces questions, il reste à définir les projets qui vont structurer notre pays royannais et permettre l'adhésion du plus grand nombre.
5. Faire vivre la diversité de notre territoire. La commune est un lieu de vie à part entière, un espace de décision et de devenir. Les communes font l'intercommunalité et non l'inverse. Notre intercommunalité, même avec ses projets emblématiques, ne peut pas concrétiser seule l'ambition collective sans faciliter les projets communaux. L'appui technique, des contractualisations diverses ou l'aide juridique sont autant d'éléments de réponse qu'il convient de faire évoluer

Nous ne partons pas d'une page blanche. Les actions entreprises pour être à la hauteur de ces enjeux sont synthétisées chaque année dans le rapport d'activité de votre intercommunalité. Les élus de la CARA sont mobilisés depuis longtemps pour nourrir cette dynamique et ouvrir ces nouveaux horizons.

Vincent Barraud, maire d'Étaules, premier vice-président de la CARA, en charge des finances et de la culture.

GROUPE DE ROYAN BLEU MARINE

UN DROIT ... LIMITÉ D'EXPRESSION

Comme suite à ma première tribune, parue dans le magazine d'informations communautaires n°33, j'ai reçu de très nombreux messages de citoyens, gaulois réfractaires au changement, qui ont jugé utile de me faire part de leur point de vue. J'ai eu grand plaisir à ces échanges, sur des problématiques majeures, qui ne peuvent apparaître dans cette tribune, et que nous ne pourrions poursuivre qu'en messages privés. En effet, les dispositions relatives à mon droit d'expression, stipulent, je cite : « Ces contributions respecteront la notion de l'intérêt local au sens où le juge administratif le définit. Dès lors, les contributions ne porteront que sur les réalisations et la gestion de la CARA, et dans les limites de ses compétences communautaires. » Or, je n'ai pas souhaité disposer d'une tribune pour vous faire part de mes observations sur les tarifs pour La Remontée de la Seudre, ou les produits dérivés des Jeudis Musicaux. Toutefois, il m'est, sans doute, permis d'aborder cette nouvelle organisation

administrative, entre l'État et les intercommunalités, qui se veut être plus efficace, et génératrice d'économies, de diminution des impôts, et d'augmentation du pouvoir d'achat. Sous les présidents, F. Hollande, puis E. Macron, il a été décidé de transférer, sans compensation financière, de l'État vers les intercommunalités, la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI). Lors de la séance du conseil communautaire du 29 janvier dernier, j'ai été le seul, des 73 membres en exercice, à m'opposer à cette taxe GEMAPI supplémentaire, car j'estimais qu'il convenait de faire des économies par ailleurs. Économies, impôts locaux, pouvoir d'achat, nous aurait-on menti ?

Gérard Jouy, conseiller municipal Royan Bleu Marine
Conseiller communautaire déclaré d'opposition
06 37 86 51 63 / gerard.jouy17@orange.fr

Dur, dur de se réveiller !



D'après Manech



OCTAVE - Chat mâle, né en avril 2018



OLY - Épagneul mâle, 3 ans

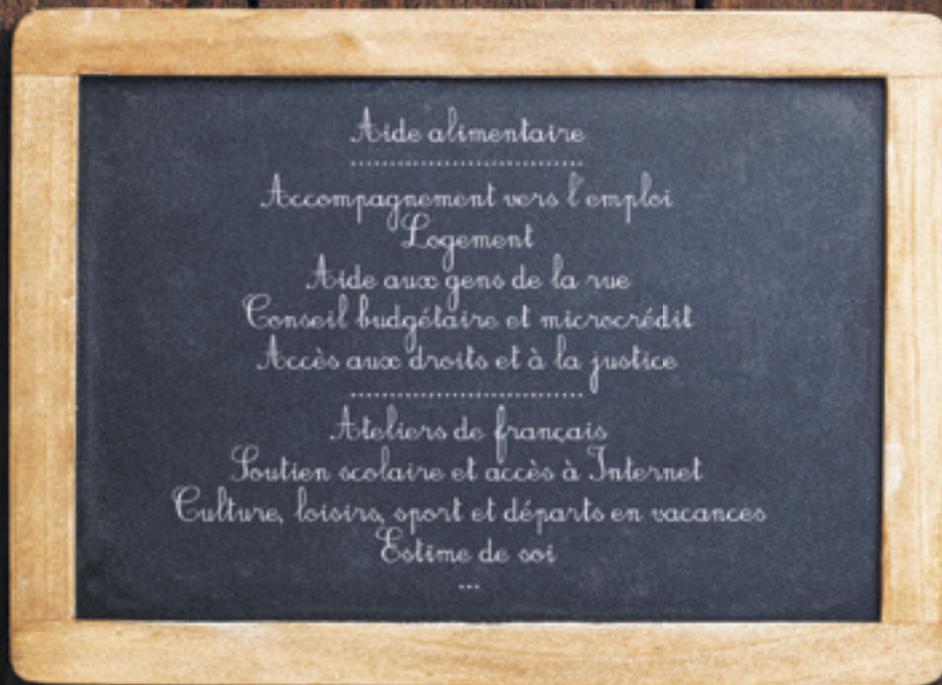
Adoptez-les

Bien d'autres chats et chiens tatoués et vaccinés vous attendent au refuge.

Rendez-leur visite aux horaires d'ouverture au public :
 Tous les jours (sauf dimanche et jours fériés) de 14h30 à 18h30 (horaires d'été) et de 14h00 à 18h00 (horaires d'hiver).

Le Refuge des amis des bêtes
 13, rue du Chenil
 17600 Médis
 Tél : 05 46 05 47 45
 Zone commerciale Royan2 (derrière Toyota)

Page Facebook : « Refuge Les amis des bêtes Médis 17 »



PARCE QU'UN REPAS NE SUFFIT PAS.



Pour faire un don, rendez-vous sur restosducoeur.org

